

Nous avons les réputées



SOUFFLEUSES SUR ROUES TORO

* Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922

www.techminimecanique.com

SOYEZ BIEN ÉQUIPÉ pour AFFRONTÉ L'HIVER



avec les **SOUFFLEUSES YAMAHA sur CHENILLES**

* Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922

www.techminimecanique.com

YAMAHA

Visitez notre **SITE INTERNET :**
www.techminimecanique.com

pour voir notre **INVENTAIRE de MOTOS et MOTONEIGES** neuves et usagées disponibles.

* Photo à titre indicatif. Détails chez



TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922



Vers une réfection du quai Taché

Le mycotourisme en effervescence, p. 5
La Fête d'hiver déjoue Dame Nature, p. 16



CERTIFIÉ POIDS LOURD



- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907

point-s.ca/pneusfm/




ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe



KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com





Nom de l'entreprise : Publicité P.A. Michaud
Nom du promoteur : Gabriel Hudon
Secteur d'activité : Entreprise de services
Ville : La Pocatière
Nombre d'employés : 10

Histoire à succès

Si l'entrepreneuriat est une question d'ADN, Gabriel Hudon a certainement cette caractéristique génétique! Dès son plus jeune âge, il observait et admirait ses parents qui s'étaient lancés en affaires dans le commerce de détail. Plusieurs années plus tard, alors qu'il est élève au secondaire, il réalise un premier plan d'affaires pour une entreprise fictive dans le cadre d'un cours. « Dans tous les emplois que j'ai occupés avant de devenir entrepreneur, j'avais cette volonté d'implication qui faisait que j'agissais toujours comme si c'était mon entreprise », dit-il aujourd'hui, avec du recul.

L'opportunité de prendre la relève de Publicité P.A. Michaud s'est finalement présentée au début de sa trentaine, et Gabriel ne s'est pas contenté de regarder le train passer : il a sauté dedans à pieds joints! Son entreprise, qui offre une multitude de services comme la broderie, la sérigraphie, les articles et vêtements corporatifs, l'affichage, le lettrage de véhicule, la gravure laser et même la conception graphique, est souvent une porte d'entrée qui se transforme en véritable « clé en main » pour n'importe quel événement ou organisation aux besoins divers en matière d'identification.

« Chaque projet est important, c'est notre engagement! Nous avons une approche humaine des relations d'affaires qui dépasse la simple transaction. Nous connaissons la majorité de nos clients par leur nom », ajoute l'entrepreneur reconnu pour sa grande sociabilité.

Stratégie jeunesse

Comme plusieurs jeunes entrepreneurs de la région, Gabriel Hudon a bénéficié de l'accompagnement de la SADC du Kamouraska et de son prêt Stratégie jeunesse. Encore aujourd'hui, alors que Publicité P.A. Michaud poursuit son expansion, la SADC l'accompagne étroitement dans différentes sphères de l'entrepreneuriat. « La SADC est toujours là pour mes différents projets. Elle a continué à me soutenir ces dernières années avec différentes formes d'aide, notamment la réalisation d'une analyse de coût de revient et, plus récemment, la mise en place d'un nouveau site web. Leur service-conseil est d'une grande valeur pour les entrepreneurs. »



PROGRAMME STRATÉGIE JEUNESSE Ce programme vise à encourager l'acquisition, le démarrage, l'expansion ou la modernisation d'une entreprise par des jeunes âgés entre 18 et 39 ans.

Les promoteurs ont accès à un prêt avantageux :

- 5 000 \$ à 25 000 \$ sans intérêt pendant 2 ans, remboursable sur une période maximale de 7 ans
- Taux d'intérêt : taux préférentiel + 2 %
- Possibilité pour 2 entrepreneurs de bénéficier d'un prêt pour le même projet
- Prêt personnel, sans garantie tangible
- Sans frais administratifs récurrents
- Flexibilité et souplesse

SADC du Kamouraska
 901, 5^e rue Rouleau, bureau 100, La Pocatière
 418 856-3482 | sadck@sadckamouraska.com
 SADCKAMOURASKA.COM

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

KAMOURASKA

Le quai Taché plus près que jamais d'une réfection complète



redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

Le quai Taché de Kamouraska, dont environ le tiers a été rénové à ce jour, se rapproche du jour où la réfection complète sera complétée. La Municipalité de Kamouraska, qui a maintenant le dossier en main, est à l'étape de la recherche d'aides financières pour procéder aux travaux qui pourraient se réaliser au courant de 2024.

La mairesse de Kamouraska Anik Corminboeuf ne mâche pas ses mots lorsqu'il est question du quai Taché. « L'image n'est pas super. Il faut que ça se règle, car ça ne peut pas rester comme ça », s'exclame-t-elle, d'un ton décidé.

Avant qu'elle n'accède à la mairie de Kamouraska, Anik Corminboeuf rappelle que la Municipalité avait repris le dossier du quai Taché. Patrimoine maritime Kamouraska, organisme qui mène toujours des campagnes de financement populaire pour l'entretien et la mise en valeur des deux quais du village, était rendu à un stade où la complexité du dossier de réfection le dépassait. En prenant le relais, la Municipalité a demandé l'aide de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui agit maintenant à titre de chargé de projet. « On manquait de ressources à la Municipalité, et on était rendu au point où il fallait avoir recours à différents experts si on souhaitait aller plus loin dans la démarche », explique la mairesse.

Études hydrauliques par Tetra Tech, certificat d'autorisation du ministère de l'Envi-

ronnement, plusieurs étapes ont depuis été franchies; reste désormais le financement à attacher. « Il y a trois ans, on avait un projet de 3 M\$, aujourd'hui on est rendu à 5 M\$. Il y a une limite à ce qu'une municipalité de 600 personnes peut assumer », poursuit Anik Corminboeuf.

Une réunion tenue le 17 février avec le député fédéral Bernard Généreux et le député provincial Mathieu Rivest avait pour but de regarder les possibilités de financement pour mener le projet à terme. Un programme fédéral-provincial discuté lors de cette rencontre permettrait de couvrir jusqu'à 60 % des coûts, d'indiquer Anik Corminboeuf. « À 60 %, on parle de 3 M\$ en financement gouvernemental. Pour nous (la Municipalité), la charge restante devient plus réaliste à assumer. »

De ce 2 M\$ que la Municipalité de Kamouraska devrait défrayer, la somme de 1 M\$ a déjà été réservée récemment pour le quai Taché par la MRC de Kamouraska, via le Programme de soutien pour le milieu municipal en patrimoine immobilier concer-



Vue sur la partie restante à rénover du quai Taché. Photo : Maxime Paradis

nant les immeubles de propriété municipale. De ce million, 600 000 \$ sont avancés par le ministère de la Culture et des Communications, 300 000 \$ par la Municipalité de Kamouraska, et 100 000 \$ par Patrimoine maritime Kamouraska. Il resterait donc un autre million à attacher pour concrétiser le projet. « En se tournant vers l'association touristique régionale et le Mouvement Desjardins, entre autres, je crois que ça devient plus réaliste pour Kamouraska. On ne veut pas surtaxer nos citoyens non plus », déclare Anik Comin-

boeuf.

Les discussions entre la Municipalité de Kamouraska et la FQM qui ont suivi la rencontre avec les députés fédéral et provincial permettent maintenant à Anik Corminboeuf d'avancer la date de 2024 comme échéancier possible de la réfection des deux tiers restants du quai. « Et on parle seulement de la structure, de béton, enchaîne-t-elle. Le maquillage [NDLR Bancs, lampadaires], ça sera dans le cadre d'une phase deux », conclut-elle.

Un incendie ravage en partie les Enfants du Soleil

Considérée par plusieurs comme une institution à Saint-Jean-Port-Joli, la boutique les Enfants du Soleil a été la proie des flammes dans la nuit du 15 au 16 février. L'ensemble des dommages pourrait surpasser les 100 000 \$ de l'avis du propriétaire Alain Raby.

MAXIME PARADIS

Le feu est survenu peu après 2 h dans la nuit. Les pompiers ont été alertés à 2 h 07, selon le directeur du service incendie de Saint-Jean-Port-Joli François Caron. Vingt-cinq pompiers en provenance de Saint-Jean-Port-Joli, mais également des casernes environnantes de L'Islet, Saint-Aubert et Saint-Roch-des-Aulnaies, ont été nécessaires pour maîtriser le brasier qui aurait débuté dans le sous-sol de la boutique, avant de s'étendre à une partie du rez-de-chaussée.

« Mon commerce est relié directement à la centrale. Quand on m'a contacté pour me dire que le feu était pris, je trouvais que ça commençait à sentir pas mal la fumée. Je suis sorti de la maison et j'ai descendu l'escalier, et comme il ventait beaucoup, en un rien de temps tout le devant du rez-de-chaussée s'est embrasé. Je croyais que ma maison était perdue » a raconté le propriétaire Alain Raby, qui habite au deuxième étage du commerce.

Personne n'a été blessé. L'intervention des pompiers s'est étirée jusqu'à 7 h, le matin du 16 février. Quelques heures après, les pompiers étaient toujours à la recherche de la cause de l'incendie, mais Alain Raby croit qu'il pourrait s'agir d'un trouble électrique. « Les dommages sont considérables, mais c'est du matériel essentiellement. L'important, c'est que ma maison a été sauvée. Elle fait partie du patrimoine », a rappelé le propriétaire.

Construite en 1885, la maison d'Alain Raby avait retrouvé son allure d'origine avec l'agrandissement récent du balcon au deuxième étage. Plusieurs poutres de soutien ont été grandement endommagées par les

flammes, au même titre que le revêtement extérieur à l'avant du magasin, sans oublier les fenêtres fracassées au plus fort de l'intervention. « Je vais avoir une compensation, mais je m'attends à être perdant. Je suis importateur depuis 43 ans, l'inventaire dans le magasin vient de partout dans le monde. Il y a des choses qui seront irrécupérables. »

Une estimation rapide faite auprès d'une entreprise après sinistre a avancé le chiffre de 25 000 \$ pour le nettoyage du magasin. Alain Raby a aussi avancé la somme de 100 000 \$ seulement pour le bâtiment. L'entrepreneur compte néanmoins se retrousser les manches et rouvrir son magasin à l'été, à temps pour la saison touristique.



Dommages à la boutique les Enfants du Soleil. Photos : Maxime Paradis



Courts métrages

Tête d'Allumette s'associe à Traveling, les films qui voyagent, pour présenter trois soirées de projection de courts métrages, les dimanches 19 février, 12 mars et 16 avril à 20 h. Chaque bloc de projection sera d'une durée de 90 minutes. La microbrasserie Tête d'Allumette se transformera le temps d'un

soir en salle de cinéma, et le popcorn sera gratuit pour tous! Procurez-vous vos billets à la porte. Aucune réservation nécessaire.

Challenge 24 heures cardio

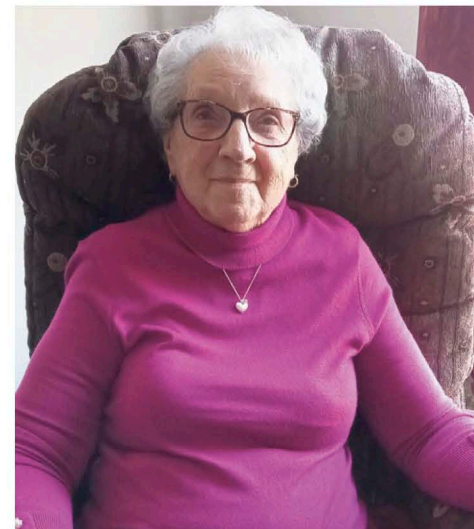
Le Challenge 24 heures cardio, tenu au Gym ProAction de Saint-Jean-Port-Joli les 21

et 22 janvier dernier, a permis d'amasser la somme de 2250 \$ qui a été remise au Havre des femmes de L'Islet. L'événement se tiendra de nouveau l'an prochain.

100^e anniversaire

Le 21 février, Mme Édith Lavoie a célébré son 100^e anniversaire de naissance. Elle est née à L'Islet-sur-Mer en 1923 d'une famille de vaillants agriculteurs. En 1944, elle a épousé son défunt mari Lionel Lavoie, avec qui elle a fondé une merveilleuse famille. Elle réside à Montmagny depuis déjà 30 ans. Mme Lavoie est une mère merveilleuse, généreuse et présente pour ses neuf enfants, quatre petits-enfants, et ses trois précieux arrière-petits-enfants. Elle est également très fière d'être toujours autonome, même à son âge vénérable. Sa famille, la résidence des Bâtisseurs et Mgr Deschênes félicitent

Mme Édith Lavoie pour ses 100 ans, et ils lui souhaitent encore de belles années!



s'associe à
la CHRONIQUE de Yves Hébert

Aux origines de Saint-Pascal

Au début des années 1820, la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska couvre un vaste territoire. En raison de la croissance de la population, son territoire sera amputé à partir de 1791 pour donner naissance à cinq paroisses.

Durant les années 1820, les habitants des troisième, quatrième et cinquième rangs de Kamouraska constatent que l'église est trop éloignée de leurs lieux d'habitation. La nécessité d'ouvrir une paroisse s'impose. Ayant signé une requête le 10 février 1826, les 177 habitants des concessions demandent à l'évêque du diocèse de Québec d'ériger une nouvelle paroisse au sud du village de Kamouraska. Fait intéressant, les seigneurs de Kamouraska Paschal Taché (père) et Paschal Taché (fils) font partie des signataires de la requête.



La paroisse Saint-Pascal-de-Baylon de Kamouraska sera érigée canoniquement le 8 juin 1827. Le nom qu'on lui donne rappelle Saint-Pascal Baylon (1540-1592), connu pour sa grande dévotion à l'eucharistie. On a aussi attribué l'origine toponymique de ce nom à Paschal Taché fils.

Après sa fondation, on ne tarde donc pas à construire une nouvelle chapelle qui sera bénite le 29 décembre 1828 par le curé de Saint-Louis de Kamouraska Jacques Varin. Compte tenu de l'accroissement de la population, l'église sera agrandie et parachevée une vingtaine d'années plus tard par l'entrepreneur et maître-charpentier Jean-Baptiste Hébert.

Celui-ci est connu pour avoir construit le presbytère de Saint-Pascal, l'église de Kamouraska et le séminaire de Nicolet en 1827. Ayant participé à la Rébellion de 1837, il fut emprisonné et libéré par son fils Nicolas-Tolentin Hébert. En 1807, Jean-Baptiste Hébert épouse en secondes noces Judith Lemire. Par ce mariage, ils deviendront les arrière-grands-parents de l'écrivaine Anne Hébert.

En 1870, c'est la catastrophe. Un important tremblement de terre secoue la région de Kamouraska. À l'intérieur de l'église de Saint-Pascal, le haut baldaquin s'effondre. Les murs et les deux tours sont alors très endommagés. On devra faire d'importantes réparations à l'église et refaire la façade avec un seul clocher. Le temple sera achevé en 1887. En 1900, on lui ajoutera un orgue Casavant.

08-23

LE BON MOT

de la semaine

Il y a, il y avait : peuvent être suivis indifféremment d'un singulier ou d'un pluriel.

Il y a cinq heures. Il y avait trois pommes dans le plat.

Écrire « *Il y avaient trois personnes* » est une erreur.

08-23

Nos nouveaux petits trésors 2023

LE 12 JANVIER 2023
Olivia, enfant d'Émilie Kuroczycki et Alexis Malo-Leroux de Saint-Pacôme.

LE 27 JANVIER 2023
Zachary, enfant de Marie Roussel et Alexandre Pleau de Montmagny.

LE 30 JANVIER 2023
Évaly, enfant de Katherine Blanchet et Maxime Duval de Armagh.

Félicitations!

LE 30 JANVIER 2023
Zachary, enfant d'Anick Bois et Steven Bard de Montmagny.

LE 9 FÉVRIER 2023
Adélia, enfant de Pascale Pelletier-Ouellet et Pierre-Olivier Milliard de Rivière-Ouelle.

LE 13 FÉVRIER 2023
Benjamin, enfant de Valérie Fournier et Jonathan Cloutier de Saint-Jean-Port-Joli.

999610823

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : **418 492-9706**

www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | **Canada** | **RS** RÉSEAU SÉLECT | **TIRAGE CERTIFIÉ** | Impression **QUÉBECOR** Média | Distribution **publi soc**

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTES
Maxime Paradis (poste 103)
Rédacteur en chef
redaction@leplacoteux.com

Christine Beaudoin (poste 104)
christine@leplacoteux.com

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet **18 505 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses

hebdos QUÉBEC | **Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.**



christine@leplacoteux.com

CHRISTINE BEAUDOIN

Le mycotourisme prend pied au Kamouraska

Une centaine de passionnés des champignons forestiers se sont rassemblés au cégep de La Pocatière le 16 février dans le cadre du deuxième Sommet du mycotourisme au Québec. Cueilleurs, cultivateurs et autres acteurs du tourisme régional ont pris part à des conférences, des panels et des ateliers pour discuter de l'avenir de ce loisir dans la province.

Cet événement s'adressait à toutes les régions du Québec, mais la majorité des participants arrivaient du Kamouraska et de la Mauricie. En fait, cette dernière a été l'hôte du premier Sommet du mycotourisme, qui a eu lieu en 2019. L'engouement pour les champignons forestiers dont fait preuve cette région serait en train de s'étendre, notamment au Kamouraska.

Découverte du champignon

Si les champignons sont en vogue au Québec aujourd'hui, cela n'aurait pas toujours été le cas. Plusieurs panélistes et conférenciers tels que François de Grandpré, professeur au département d'études en loisir, culture et tourisme de l'UQTR, ont affirmé avoir observé une montée en popularité fulgurante de la mycologie. Quand le professeur a pris la parole pour commenter que le mycotourisme atteignait sa «vitesse de croisière», un applaudissement a retenti dans la salle.

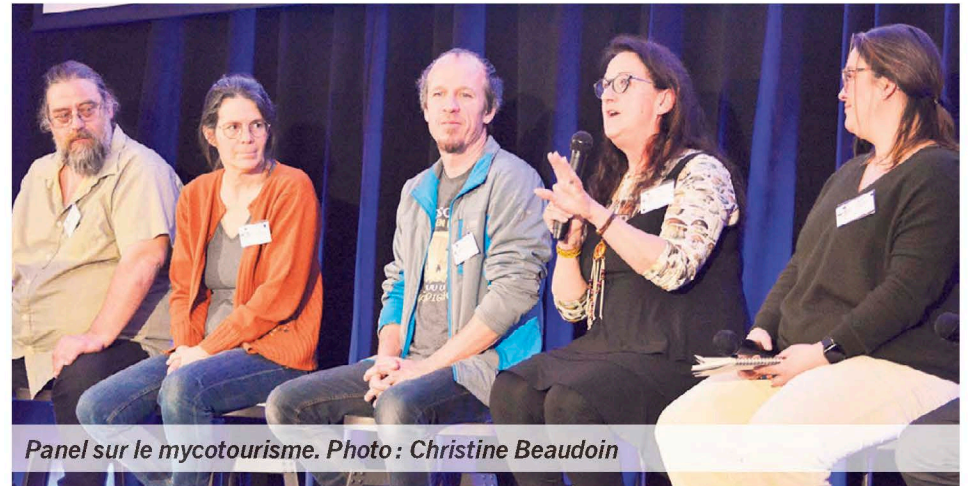
Pour Lorraine Hallé, mycologue aux Champignons du Lac-Édouard, un des plus beaux cadeaux qu'elle soit capable d'offrir est celui de

la transmission de sa passion. Elle affectionne particulièrement les moments où quelqu'un s'enthousiasme en trouvant une des espèces cibles de leur excursion en forêt. «Après cela, la personne sera capable de reconnaître le champignon, puisqu'elle l'a vu dans son milieu naturel», soutient-elle.

Tourisme durable et responsable

Les participants au sommet démontraient un intérêt évident à accroître le tourisme mycologique dans leurs régions respectives. Cependant, ils s'inquiétaient aussi de la pérennité du loisir. Un des facteurs de pression les plus importants sur les champignons forestiers du territoire serait la perte de leur habitat. On nomme l'aménagement de pistes de ski alpin et de vélo de montagne, ainsi que le développement d'immeubles à condos dans les centres de plein air comme exemples de perturbateurs.

Le mycotourisme durable passerait aussi par un bon modèle d'affaires, selon Carl-Éric Guertin, directeur général de la Société du réseau ÉCONOMUSÉES. Il incite les entrepreneurs sur place, par exemple, à diminuer leurs



Panel sur le mycotourisme. Photo : Christine Beaudoin

frais de fonctionnement, à se distinguer des autres entreprises de leur région, et à demeurer attirants auprès de la main-d'œuvre.

La question des assurances a également été soulevée à plusieurs reprises. Pour de nombreux entrepreneurs mycologiques, il serait difficile de trouver une compagnie d'assurance convenable, à tel point que certains choisissent d'opérer sans elle. Ils souhaiteraient pouvoir se faire assurer à moindre coût, ainsi que par une compagnie locale.

Lorsque sondés sur leurs conseils aux personnes désireuses de se lancer en mycotourisme, les panélistes ont mentionné plusieurs éléments à prendre en compte. Nadia Vaillan-

court, qui est à la tête de La Cabottine — Saveurs indigènes, appelle à prendre conscience du travail que nécessite ce type d'entreprise. Judith Noël Gagnon, directrice chez la Mycoboutique, les encourage à développer leurs compétences par l'entremise de formations. Renaud Longrée, représentant de Myco-Sylva, souligne pour sa part la nécessité d'être militant, surtout en ce qui a trait à la protection des habitats forestiers.

Le sommet a aussi donné lieu à une dégustation de desserts mycologiques, à un atelier sur la mise en marché et la promotion du mycotourisme, ainsi qu'à un panel sur la gastronomie des champignons.

Une nouvelle identité pour l'Alliance éolienne de l'Est

L'Alliance éolienne de l'Est, qui regroupe la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent et celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, devient une société en commandite, nommée l'Alliance de l'énergie de l'Est. Concrètement, il s'agit maintenant d'une entité distincte et indépendante qui permet de planifier et de gérer les ressources sur le territoire de manière encore plus agile au bénéfice de l'ensemble des communautés.

Formé de 16 municipalités régionales de comté (MRC), de la MRC de Montmagny jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que de la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag, ce partenariat municipal et autochtone regroupe plus de 209 communautés et territoires.

En plus d'être un modèle unique au Québec, la création de l'Alliance de l'énergie de l'Est illustre la volonté de l'organisation de continuer à être le partenaire de choix pour la réalisation de projets égaux avec l'industrie. En investissant 50 % des sommes requises, l'Alliance répartit de façon équitable entre ses membres les bénéfices importants liés à l'exploitation.

De grands projets à venir

En participant activement au développement, à la planification et à l'exploitation des projets énergétiques sur son territoire, l'Alliance de l'énergie de l'Est souhaite conti-

nuer à répondre aux besoins en énergie et en puissance d'Hydro-Québec. Rappelons que six projets éoliens supplémentaires totalisant 1156 MW ont été soumis lors d'appels d'offres d'Hydro-Québec à l'été 2022, en partenariats égaux avec des partenaires privés de l'industrie. Les projets sélectionnés devraient être annoncés prochainement.

L'Alliance de l'énergie de l'Est continue à faire preuve de leadership dans le domaine des énergies renouvelables en élargissant ses activités. Dorénavant, elle pourra participer à des projets de production d'électricité proposant notamment de l'énergie solaire, de petites centrales hydrauliques ou de stockage d'énergie.

«La création d'une nouvelle structure pour l'Alliance de l'énergie de l'Est s'inscrit dans la volonté continue du milieu de se prendre en main et d'augmenter la participation des différents acteurs, notamment dans les parcs éoliens de l'Est-du-Québec. Nous nous donnons ainsi les moyens de nos ambitions, en plus de favoriser une meilleure planification du territoire et de ses infrastructures de production et de transport d'énergie. Plus que jamais, l'Alliance est un partenaire incontournable des projets d'énergie renouvelable, de Montmagny aux Îles-de-la-Madeleine», indique Michel Lagacé, président de l'Alliance de l'énergie de l'Est.

Source : Alliance de l'énergie de l'Est



Photo : Thomas Reaubourg (Unsplash)


CENTRE VISUEL ST-PASCAL
 UN REGARD SUR L'HORIZON
 Dre Germain Dupuis, optométriste
 Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
 269, rue Taché
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél. : 418 492-1430
 Téléc. : 418 492-2832


MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS
 Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.
 info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
 Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
 Assurance-vie
 Protection en cas d'invalidité
 Régimes collectifs
 Rentes, REER

Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
 (Impôts des particuliers)
(581) 676-1040

La Seigneurie des Aulnaies aura son bistro italien

Des pizzas dans la pure tradition italienne, des pâtes fraîches faites maison, et un permis d'alcool qui permettra d'exploiter la terrasse comme jamais. La Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies a finalement levé le voile sur le nouveau concessionnaire alimentaire qui s'installera dans la maison du meunier au cours des prochaines semaines : un bistro italien porté par un couple d'entrepreneurs de Cap-Saint-Ignace.

MAXIME PARADIS

Lorenzo Abbatiello et Karine Emond sont le couple derrière le Bistro de la Seigneurie qui ouvrira sous peu. Nouvellement installé sur la Côte-du-Sud, le couple d'entrepreneurs se souvient que leur premier arrêt dans la région avait été l'ancienne boulangerie, il y a de cela un an. «On avait pris un café sur place», raconte Karine Emond, qui ne se doutait pas à ce moment que la maison du meunier serait finalement l'endroit qui accueillera leur projet de restauration.

Cette nouvelle enseigne, qui prendra la place de la boulangerie Du pain... c'est tout!, s'inspirera de la cuisine italienne, tout en mettant de l'avant les produits régionaux, dont la farine de la Seigneurie, une des conditions que se devaient de respecter les soumissionnaires qui ont répondu à l'appel d'offres de la Corporation l'automne dernier. «On avait trois propositions intéressantes entre les mains. Celle de Lorenzo et Karine est celle qui répondait le plus à ce que nous recherchions», a indiqué le directeur général de la Corporation, André Anglehart.

Menu italien et local

D'origine italienne, Lorenzo Abbatiello a grandi dans le domaine de la restauration. Son père, restaurateur pendant 45 ans dans la région des Laurentides, lui a transmis la passion de la cuisine. Depuis un an, il opérera un service de traiteur dans la région avec sa conjointe qui, par le passé, a travaillé comme infirmière avant de se consacrer à l'événementiel. «Le restaurant de mon père, il était dans une petite communauté comme ici, où tout le monde se connaissait. Les clients étaient des habitués; il savait qui mangeait quoi, ou s'ils avaient des demandes particulières avec leurs plats. Ce genre de contact avec les gens, c'est ce qu'on veut recréer ici», a déclaré Lorenzo.

Le Bistro de la Seigneurie offrira autant des pizzas dans la pure tradition napolitaine — cuites rapidement et avec un minimum d'ingrédients —, que des pizzas dites romaines — cuisson pouvant aller de 10 à 15 minutes. Café, pâtes fraîches, mais également des pizzas frites dans l'huile, qui peuvent s'apparenter à une «pizza po-



Lorenzo Abbatiello, Karine Emond, Yves Plante, président de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies, André Simard, Christian Joncas, administrateur de la Corporation, et André Anglehart. Photo : Maxime Paradis

chette», seront aussi au menu. En plus de la farine de la Seigneurie qui sera au cœur des recettes, Lorenzo Abbatiello promet de faire une belle part aux produits de la région, et de mettre en valeur la terrasse avec vue sur la rivière et le moulin. «Nous aurons un permis d'alcool, et nous réaliserons le service aux tables», précise-t-il.

L'horaire d'ouverture s'étalera sur sept jours en été et sera resserré durant la basse saison. Les week-ends d'été, le souhait est de demeurer ouvert relativement tard afin de permettre aux gens de la région et aux touristes de profiter de la terrasse. Cinq employés travailleront au bon fonctionnement du bistro. L'ouverture est prévue ce printemps.

Entreprise indépendante

Tout comme la boulangerie Du pain... c'est tout! qui l'a précédé, le Bistro de la Seigneurie est une entreprise indépendante distincte de la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies. Une entente entre les deux parties régit l'occupation du local et la vente de la farine, entre autres.

Quant à la maison du meunier, propriété de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, celle-ci subira une cure de jouvence extérieure dans les prochains mois. Des investissements importants à la toiture et l'isolation du bâtiment sont prévus, de confirmer le maire André Simard.

La CCIM offre une conférence de la réputée Danièle Henkel

La Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny (CCIM) est fière d'annoncer la tenue de sa toute première conférence signature qui aura lieu le mercredi 5 avril 2023 de 11 h 30 à 13 h 30 au Pavillon communautaire | Espace citoyen. Pour l'occasion, la CCIM accueillera la réputée Danièle Henkel, auteure à succès, coach, conseillère stratégique, conférencière et animatrice. Le thème de cette conférence signature sera l'entrepreneuriat humain qualifié par la grande dame d'entrepreneuriat d'impact, de leadership empathique et d'intelligence émotionnelle. La transformation humaine est une véritable passion pour cette conférencière de renom. Elle transmet avec inspiration le savoir-être et le savoir-faire qu'elle a cumulés au fil de sa carrière. La conférence sera offerte en formule dîner trois services servit par la Maison Rousseau. Les personnes intéressées à se procurer un billet sont invitées à suivre ce lien : <https://www.ccmontmagny.com/fr/evenements/detail/diner-conference-signature-daniele-henkel-entrepreneuriat-humain-presente-par-la-ccim-et-evol/37661>.

Source : Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny

Source : Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny



Danièle Henkel. Photo : Courtoisie



Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA





**SOIRÉE
SPECTACLE
8 MARS**

Journée internationale
des droits des femmes

Théâtre Témoin
École Destroismaisons
Baladi - Les fleurs d'Isis

Billet en ligne 15\$ / 19 H 00 /
Salle communautaire Kamouraska (67 Av. Morel)



www.lapasserelledekamouraska.org / 418-492-1449



Le Placoteux entame une année «transitoire»

L'heure était au bilan pour l'hebdomadaire *Le Placoteux*. L'assemblée générale annuelle tenue dans ses locaux le 15 février dernier a permis de lever le voile sur des états financiers positifs, et de préparer les membres de la coopérative de travailleurs à la prochaine année qui s'annonce «transitoire», de l'avis du directeur général Louis Turbide.

MAXIME PARADIS

L'excédent d'exercice dépasse les 100 000 \$ au terme de son année financière conclue le 30 juin 2022, soit la moitié de celui de l'année précédente. La fin de la publicité nationale en lien avec la COVID-19 explique principalement cette baisse importante des revenus, qui a été compensée en partie par une hausse des ventes régionales, mais pas suffisamment pour égaler l'excédent enregistré en 2021. «On savait qu'on se dirigeait vers une année moins importante en matière de profits. Plusieurs des décisions que nous avons prises dans les derniers mois l'ont été en ayant cet aspect en tête», précise le directeur général.

Le changement d'imprimeur — de Transcontinental à Québecor — et le déménagement dans de nouveaux locaux à l'ancien hôtel de ville de Saint-Pascal en sont des exemples. La plupart des employés du journal étant désormais en télétravail, *Le Placoteux* a estimé qu'il devenait injustifié de conserver des locaux aussi grands que ceux du 491, avenue d'Anjou. Cette assemblée générale annuelle aura d'ailleurs été la dernière à s'y être tenue, puisque le déménagement est prévu avant l'été. «C'est la même chose pour le bureau de La Pocatière qui était dans une aire ouverte. Avec la retraite

de notre représentant publicitaire dans le secteur ouest, on a décidé de ne pas le maintenir. Cette décision, avec le bail signé pour nos nouveaux locaux, va nous faire économiser près de 20 000\$ annuellement», poursuit Louis Turbide.

Diversification des revenus

Le Placoteux observe un certain ralentissement économique, qui se fait ressentir depuis quelques mois au chapitre publicitaire, et qui serait dû au spectre d'une récession qui rend les annonceurs un peu plus craintifs. Louis Turbide a tenu à préparer les membres à une prochaine année financière qui ne «fracassera pas de records», dans un contexte où le journal procédera tout de même à des investissements importants avec la rénovation de ses futurs locaux. Le ton se voulait tout de même rassurant : «On s'est bien tiré d'affaire durant la COVID, si on se compare avec d'autres hebdomadaires au Québec qui ont dû faire face à d'importants déficits. Notre modèle d'affaires est résilient, et la taille de la coopérative nous positionne avantageusement dans le marché des hebdomadaires au Québec.»

La coopérative mise aussi sur la diversi-

fication de ses revenus dans le futur. Dans la dernière année, *Le Placoteux* est devenu l'actionnaire principal de la revue *100 % Chasse Pêche*, disponible gratuitement sur le web. Toujours en démarrage, la revue augmente progressivement son nombre d'abonnés depuis son lancement, et promet de réaliser six numéros en 2023. La plateforme web novatrice développée exclusivement pour cette revue est aussi envisagée comme étant la porte de sortie du *Placoteux*, advenant «la fin du papier». «On pense toutefois que le papier a encore de belles années devant lui», affirme Louis Turbide.

Gouvernance

À l'exception des employés, les Gens d'affaires de Saint-Pascal sont les seuls à pouvoir être membres du *Placoteux*. Le président de l'hebdomadaire et des Gens d'affaires, Jean-Pierre Tirman, a confirmé en assemblée générale qu'une réflexion était entamée afin de mieux refléter la réalité régionale du *Placoteux*

au sein des membres. Le développement récent d'un partenariat avec la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet se veut aussi dans cet esprit.

Des règlements vieux d'une vingtaine d'années et qui sont désuets seront aussi revus au courant de la prochaine année, et ratifiés lors de la prochaine assemblée générale annuelle. *Le Placoteux* est accompagné dans cette démarche par la Coopérative de développement régional du Québec.

Au conseil d'administration, de nouveaux administrateurs ont été élus en remplacement de Luc Morneau et de Sébastien Massé. Stéphanie Pelletier du Resto-Pub Le Saint-Pascal, et Philippe Paradis de La Salopette et l'Aventurier rejoignent l'équipe d'administrateurs, aux côtés de Gabriel Landry de Provigo, et de Jean-Pierre Tirman de la Brûlerie du Kamouraska, reconduit président. Marjorie Ouellet a quant à elle été désignée représentante des employés de la coopérative.



Les Ateliers Mon-Choix, un choix judicieux et écoresponsable!

Chaque mois, nous vous parlerons avec grand plaisir des Ateliers Mon-Choix et de sa triple mission éducative, sociale et environnementale. Nous débutons avec le volet environnemental.

Notre entreprise d'économie sociale a vu le jour en 1993, à l'école secondaire Chanoine-Beaudet, dans le cadre d'un projet visant à offrir aux étudiants une véritable expérience de travail. Nommée mini-entreprise, elle offrait des services de déchiquetage de documents confidentiels. Au fil des années, l'entreprise s'est développée et s'est installée hors des murs de l'école tout en conservant un lien avec le service scolaire pour poursuivre sa mission éducative. Elle s'est incorporée en 2016 pour devenir Les Ateliers Mon-Choix. Depuis, elle n'a cessé de multiplier ses activités à valeur environnementale.



Journée mondiale du recyclage

Les Ateliers Mon-Choix contribue à la Journée mondiale du recyclage, célébrée le 18 mars de chaque année. Cette journée existe depuis plus de dix ans et a pour but de sensibiliser la population à l'importance de recycler et de promouvoir la consommation de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés. Vous pouvez y participer!

En recyclage de papier depuis 2016, les Ateliers Mon-Choix a évité que 1327 tonnes métriques — ou 1 327 000 kg — de papier se retrouvent au site d'enfouissement; des lieux de dépôt pour les documents confidentiels, situés dans les bureaux de quinze municipalités dont la liste est sur notre site web, sont accessibles gratuitement à la population du Kamouraska; un service professionnel, sécuritaire et confidentiel et offert aux entreprises qui peuvent entrer en contact avec nous.

Concernant le textile, le Québec consomme chaque année près de 343 000 tonnes de produits textiles neufs dont 150 000 tonnes sont jetées. Notre entreprise récupère, répare, transforme, revalorise les vêtements et les textiles. Seulement en 2018, c'est 2,5 tonnes de textiles que nous avons ainsi recyclés. La population peut nous faire don des tissus, literies, serviettes, articles de couture, etc. qui seront transformés en produits utiles et de qualité. Les entreprises sont invitées à nous joindre pour la récupération de vêtements de travail; nous retirons les logos et leur donnons une deuxième vie.

Pour en savoir davantage sur les Ateliers Mon-Choix, visitez notre site Web : <https://mon-choix.org/>, ou suivez-nous sur Facebook

08-23



Faire un test d'audition est la première étape pour trouver des solutions si vous éprouvez des difficultés à entendre et à comprendre les conversations.

Profitez de nos journées dépistage sans frais :

Le mardi 28 février 2023 **Le mardi 28 mars 2023** **Le vendredi 28 avril 2023**

Offrez-vous un cadeau et réservez dès maintenant !

418-856-1560

10061H0823

402A, 4e Avenue Painchaud
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

info@cliniquedjaudio.com



viens jouer
avec nous!

3 > 11 MARS 2023

Des postes de bénévolat sont toujours vacants dans certains secteurs spécifiques.

► **Sécurité**

Vérification des cartes et contrôle des accès

► **Programmation complémentaire**

Surveillance et animation au Village des athlètes

► **Services médicaux**

Prérequis : cours de secourisme à jour

Inscris-toi maintenant !

jeseraibenevole2022.com

418 867-6714

Séance d'accréditation

Tu es officiellement inscrit comme bénévole? Viens faire ton accréditation lors de notre séance d'accréditation à Saint-Pascal. Il n'est pas nécessaire d'avoir reçu son horaire de bénévolat pour procéder à son accréditation.

Mercredi 22 février

14 h à 20 h

Salle Ernest-Ouellet

(470, rue Notre-Dame)

Pour plus d'information :
rdl2022.jeuxduquebec.com



**ENSEMBLE,
FAISONS LA
DIFFÉRENCE!**



ÉDUCATION

L'ITAQ sort le grand jeu pour son programme TPQA

Un étudiant qui s'engage pour les trois prochaines années à étudier en Technologie des procédés et de la qualité des aliments (TPQA) pourrait n'avoir rien à déboursier jusqu'à l'obtention de son diplôme. L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) rendra disponibles dix bourses de 7500 \$ par année sur trois ans aux étudiants qui s'engagent à étudier dans ce programme à son campus de La Pocatière.

MAXIME PARADIS

Appelées ACTE pour Agir pour le climat et la transition écologique, ces bourses d'études sont mises en place dans le cadre du 60^e anniversaire de l'ITAQ. L'investissement total s'élève à 250 000 \$, somme qui provient directement des fonds de l'Institut. La portion réservée au programme TPQA, nommée «ACTE – En région!», mobilise l'essentiel de l'enveloppe pour atteindre 225 000 \$ sur trois ans. «Je crois que l'investissement témoigne bien de la volonté de l'ITAQ de faire avancer son programme au campus de La Pocatière», indique Colombe St-Pierre, enseignante et cheffe de programme en TPQA.

Une diminution des inscriptions se fait remarquer depuis quelques années en TPQA du côté de La Pocatière. Pour l'année scolaire 2022-2023, aucune cohorte n'a démarré en première année. Tout indique cependant que la prochaine année scolaire sera différente. «Avant même l'annonce de nos bourses, on avait déjà des inscriptions pour la prochaine année scolaire en TPQA à La Pocatière», poursuit l'enseignante et cheffe de programme.

À ces inscriptions pourrait s'ajouter la venue d'étudiants tunisiens, fruit d'un partenariat en cours de négociation, de confirmer Colombe St-Pierre. Advenant la conclusion de cette entente, ces étudiants ne se qualifieraient toutefois pas au programme de bourses, réservé exclusivement aux étudiants québécois ou aux résidents permanents qui habitent à plus de 50 km du campus de La Pocatière.

Révision du programme

Ces incitatifs financiers mis de l'avant par l'ITAQ pour soutenir la mobilité en région vers le programme en TPQA viennent avec une actualisation du programme travaillée dans les derniers mois. Cette mise à jour du cursus scolaire, qui sera déployée dès l'année scolaire 2023-2024, fait suite à un sondage réalisé auprès d'acteurs de l'industrie agroalimentaire, mais également d'étudiants actuels et passés.

Cette révision du programme permettra entre autres d'ouvrir une plus grande fenêtre sur les biotechnologies, et de travailler dans une approche intégrée avec les autres programmes de formation de l'ITAQ afin de transformer les produits issus des productions animales et horticoles, tout en valorisant les sous-produits qui découlent de ces transformations. «C'est une approche qui est déjà en place, mais qu'on souhaite accentuer dans un souci environnemental; une forme d'économie circulaire et de circuit court», mentionne Colombe St-Pierre.

Autres bourses

25 000 \$ du programme ACTE sont destinés au volet «À ton image!». Tous les nouveaux étudiants inscrits à temps plein dans un programme DEC de l'ITAQ à l'automne 2023, aux campus de La Pocatière ou de Saint-Hyacinthe, y auront accès. Cette bourse s'élève à 190 \$ par étudiant. Plus de détails à www.itaq.ca.



Deux étudiants du programme TPQA embouteillent du cidre. Photo : MAPAQ

ÉDUCATION

Le cégep de La Pocatière bonifie ses offres de formation à l'international

Le cégep de La Pocatière offrira trois nouveaux *bachelors* universitaires technologiques (BUT) aux étudiants issus d'un des trois Instituts universitaires de technologie (IUT) de l'Université de Strasbourg. Le cégep bonifie son entente existante en ajoutant un programme de gestion des entreprises et des administrations, de génie biologique, et de métiers du multimédia et de l'internet.

CHRISTINE BEAUDOIN

Les ententes d'études à l'international abondent au Cégep. Actuellement, il y en aurait 56, dont une partie importante avec des universités françaises. La forme des offres découlant de ces ententes est variable. L'échange peut durer une session, ou encore une année. Dans ce dernier cas, l'étudiant pourrait en ressortir doublement diplômé : il obtiendrait son BUT en plus d'un diplôme du

cégep. Le Cégep de La Pocatière a une entente signée avec l'Université de Strasbourg depuis 2020, mais vient d'augmenter les options de programmes d'études pouvant durer un an.

Le Cégep reçoit normalement 100 à 150 étudiants étrangers par année. Dans le cadre de la nouvelle entente avec l'Université de Strasbourg, le Cégep limitera le nombre de

places ouvertes à deux ou trois, étant donné que c'est une année « pilote ». « Cela peut paraître modeste comme chiffre, mais chaque fois qu'on commence des projets de formation, on a des périodes où on accueille un peu moins d'étudiants pour s'assurer que la transition se passe bien », explique Michele Desrochers, conseillère au développement international au cégep de La Pocatière. Celle-ci considère que l'établissement éducatif se porte garant de la réussite de ses étudiants.

Importance des ententes à l'international

Faire appel aux étudiants internationaux comporterait plusieurs bénéfices pour le cé-

gep. D'abord, cela lui permettrait de consolider ses pratiques éducatives et pédagogiques en s'assurant que les enseignements se poursuivent en continu. La venue de ces étudiants amène également des retombées économiques dans la ville de La Pocatière, où ces nouveaux venus se logent, fréquentent des lieux de loisir et se vêtent.

Mme Desrochers mentionne aussi le dynamisme intéressant qu'apportent les étudiants étrangers au sein des classes. « Quand quelqu'un d'une autre culture arrive, au niveau de leur vécu et de leur manière de voir le monde, il y a des enrichissements vraiment intéressants pour les étudiants québécois. »

Extra Formation offre plusieurs formations à distance novatrices au Québec

Extra Formation, la formation continue du Cégep de La Pocatière, se démarque en lançant une nouvelle formation novatrice en son genre au Québec, soit une attestation d'études collégiales (AEC) en Direction technique d'événements artistiques et culturels. Offert par Extra Formation à compter du 13 mars 2023, ce nouveau programme vise principalement les professionnels du milieu des arts de la scène, de l'audiovisuel, de la sonorisation et de l'éclairage.

La révision du programme Gestion et techniques de scène, maintenant connu sous le nom de Production scénique - Régie et techniques scéniques, a permis de créer une suite logique avec l'avènement de cette formation. L'expertise importante du corps enseignant au Centre d'études collégiales de Montmagny a contribué à développer une formation à distance sous forme hybride avec classes virtuelles et activités hebdomadaires dans les milieux partenaires.

L'AEC propose aux techniciens du domaine d'acquérir les connaissances et les qualifications requises afin de travailler comme directeur technique d'événements. En lançant cette attestation d'études collégiales, Extra Formation répond aux besoins de main-d'œuvre grandis-

sants dans le domaine des arts de la scène.

Dans le cadre de son travail, la personne détenant l'AEC Direction technique d'événements artistiques et culturels est appelée à assumer la direction technique de spectacles. Cette fonction s'exerce dans différents milieux de la production scénique : événements artistiques, culturels, corporatifs ou sportifs, juxtaposés dans des productions variées telles que le théâtre, le cirque, l'opéra, les variétés, la danse, le cinéma, la télévision et autres.

Le lancement de cette formation créditée accompagne dans son innovation l'AEC en Gestion et optimisation d'une entreprise acéricole, lancée à l'automne 2021, dans son originalité, son accessibilité et ses nombreux débouchés sur le marché du travail.

Acériculture

Extra Formation et le Centre d'études collégiales du Témiscouata lancent à nouveau, pour une seconde cohorte, l'AEC Gestion et optimisation d'une entreprise acéricole du 15 mai 2023 au 15 mars 2025. Initialement offerte à distance à temps plein, elle sera cette fois proposée à temps partiel un à deux soirs par semaine, afin

de s'adapter aux horaires atypiques des acériculteurs.

Rappelons que la clientèle visée par cette formation comprend non seulement les propriétaires d'entreprise acéricole, les personnes en voie d'acquérir une entreprise dans le domaine, les professionnels à la recherche de perfectionnement en gestion et en optimisation (en continuité avec le DEP), ainsi que tous ceux en réorientation de carrière dans le secteur de l'acériculture, de l'agriculture, de la foresterie ou dans un secteur connexe.

Le Québec bénéficie de produits naturels

uniques, les perspectives professionnelles sont donc nombreuses pour les diplômés de cette AEC. Une formation qui permettra aux gestionnaires de bénéficier d'une gestion saine, adéquate et optimisée pour assurer la prospérité de cet héritage naturel.

Les périodes d'admission pour ces deux formations offertes à distance sont en cours. Toute personne intéressée peut trouver davantage d'informations au <https://www.formationextra.com/>.

Source : Cégep de La Pocatière



APPRÉCIER L'HIVER

Club Sportif
APPALACHES
clubsportifappalaches.com

CHAUDIÈRE
APPALACHES



Le plus grand réseau d'audioprothésistes au Québec avec plus de 90 cliniques
www.groupeforget.com

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES

Des aides auditives qui s'adaptent à votre style de vie!

Dépistage auditif sans frais
Offre valide jusqu'au 22 avril 2023.

Prenez rendez-vous maintenant: **418-867-2962**
La Pocatière: 708, 4^e Avenue, bureau 201 GOR 1ZO

Autres cliniques près de chez vous:
St-Jean-Port-Joli • St-Pascal • Rivière-du-Loup
Témiscouata-sur-le-Lac • Trois-Pistoles

*Une évaluation par un audioprothésiste est requise afin de déterminer si l'aide auditive convient aux besoins du patient.

Rendre le Kamouraska accessible aux immigrants

À 13 heures tapantes le 12 février dernier, un autobus scolaire fait son entrée dans le stationnement du Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage. En descendant 17 personnes issues de l'immigration, arrivées dans le Kamouraska dans le cadre d'un contrat de travail. Des sourires illuminent leurs visages : ces nouveaux arrivants essaieront pour la première fois une activité sportive hivernale, telle que le patin, la raquette, le ski de fond, ou encore la glissade. Cette activité leur est rendue possible, entre autres, grâce au transport coordonné par l'organisme Projektion 16-35.

CHRISTINE BEAUDOIN

En mettant pied dans la région, ces nouveaux arrivants ont beaucoup d'ajustements à faire. Pour certains, il y a une barrière de langue, ou encore une adaptation culturelle. Cependant, une des plus grosses embûches quant à leur épanouissement sur le territoire, c'est la capacité à se déplacer.

Au Kamouraska, il est difficile, voire impossible, de vivre en s'appuyant uniquement sur les déplacements à pied ou en transport en commun. Les personnes issues de l'étranger qui arrivent en région pour un contrat de travail doivent se rabattre sur les quelques personnes de leur entourage ayant accès à un véhicule.

Le déplacement en voiture, pour aller faire l'épicerie à Rivière-du-Loup, par exemple, demande beaucoup de coordination entre ces travailleurs. Même lorsqu'ils réussissent à se procurer une automobile, les déplacements ne sont pas simplifiés pour autant. C'est le cas d'Onja Nailala Herinantenaina. «Ça fait 18 mois que je suis ici, et j'aimerais

rester le plus longtemps possible. Mais, le problème, c'est le transport. Je suis en train d'obtenir mon permis d'apprenti conducteur, mais je dois toujours demander la permission pour me déplacer, je dois m'arrimer avec les autres.» L'homme originaire du Madagascar affirme que ce type d'activité, où le transport n'est plus un problème, lui permet de rencontrer de nouvelles personnes et d'avoir un échange de culture.

Échange culturel

Une fois sur place, le défi de déplacement était d'une autre nature pour le Malgache : Onja Nailala Herinantenaina patinait pour la première fois. Pendant quelques heures, celui-ci apprenait à faire son chemin sur la glace, à coups de lames. «C'était pas mal, rapporte-t-il. J'avais une sensation d'adrénaline, mais j'avais aussi peur de casser une partie de mon corps!» Il était accompagné d'une Kamouraskoise désireuse de créer des liens avec les immigrants arrivant dans la région.



Des nouveaux arrivants s'apprêtent à essayer le ski de fond pour la première fois. Photo : Christine Beaudoin

Parfois, cet accompagnement va au-delà d'une activité ponctuelle. Certaines personnes présentes ce jour-là prennent aussi part à un programme de «jumelage», organisé par Projektion 16-35. À travers celui-ci, une personne vivant au Québec depuis plusieurs années et étant familière avec le Kamouraska est jumelée à une personne immigrante dans le but de faciliter son enracinement à la région; un échange culturel qui se fait « dans les deux sens ».

Guillaume Ouellet et Frédérick Chenny viennent tout juste de se rencontrer, grâce au programme de jumelage. La journée d'activités de neige était le lieu de leur deuxième rencontre en personne, et de la première excursion en ski de fond pour Frédérick Chenny. «Pour une première fois, ça s'est bien passé. C'est physique, c'est rigolo, c'est amusant... j'ai bien ri. Les autres tombaient, moi aussi», relate l'homme originaire de l'île Maurice.

La paire a beaucoup de choses en commun : l'intérêt pour le sport, la musique, et

le désir de s'enrichir en apprenant la culture de l'autre. Toutefois, ils reconnaissent que le transport pourrait constituer un défi au développement de leur relation. Le Mauricien est arrivé au Kamouraska il y a quatre mois seulement et il n'a pas encore d'accès indépendant à une voiture.

Activités pour nouveaux arrivants

Cette journée d'activités de plein air s'adressait à tous les nouveaux arrivants, qu'ils soient originaires du Québec ou d'ailleurs. Cependant, la majorité des événements organisés par Projektion 16-35 sont dédiés spécifiquement à la clientèle immigrante.

Pour les activités ouvertes à tous les nouveaux arrivants, l'organisme collabore régulièrement avec Place aux jeunes Kamouraska et avec la MRC de Kamouraska. La prochaine, une visite à la cabane à sucre, est prévue le 2 avril. Les informations à cet effet sont disponibles sur le groupe Facebook *Réseautage nouveaux arrivants Kamouraska*.

ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE Un Atelier des jeunes impliqués

L'ABC des Hauts Plateaux a animé un atelier multidimensionnel avec les jeunes fréquentant l'Atelier des jeunes. Lors de la journée pédagogique du vendredi 10 février dernier, à la Médiathèque l'Héritage de L'Islet-Sud, une animatrice de L'ABC des Hauts Plateaux a développé un atelier nommé «Koala et Chocolat» avec les jeunes présents. La journée a débuté tôt le matin et s'est terminée en après-midi avec des sourires en grande quantité.

Ce sont 16 jeunes présents à l'atelier ainsi que leur intervenante, Sylvie Jacques, et deux bénévoles, Francine Chouinard et Odette Morneau Thibodeau, qui ont participé à cette activité qui a plu à tous. En avant-midi, les activités à l'honneur ont été le moulage de sucettes en chocolat, la préparation des cartes personnalisées pour chacun des résidents du CHSLD de Sainte-Perpétue, l'em-

ballage, la décoration des friandises et un coloriage sur le thème de la Saint-Valentin. Le dîner a ensuite été offert à tous avec un menu de circonstances : des crêpes en forme de cœur ainsi que des fruits offerts par la Soupe aux boutons.

En après-midi, les jeunes sont allés livrer les cadeaux et les cartes à une trentaine de personnes âgées habitant le CHSLD. La remise de ces cœurs chocolatés a couronné de succès cette journée. Les jeunes et les moins jeunes avaient des sourires lumineux. «C'est vraiment plaisant de les voir», a mentionné M. Blanchet avec son magnifique sourire. Et M. Caron a répondu «Oui!» à Léa-Kate, puisque sa carte lui demandait d'être son valentin. Les activités intergénérationnelles sont vraiment appréciées et savent faire ressortir le meilleur de tous.

Source : L'ABC des Hauts Plateaux

Au quotidien sur leplacoteux.com

PROGRAMMATION

Plaisirs d'hiver



Vendredi - 24 février - 19h

Sentier culturel :

Départ dans le stationnement pour une marche à la lampe frontale animée par des histoires et des anecdotes sur notre village.

Un autobus vous attendra à l'ancienne Auberge du Lac Saint-Pierre pour le retour vers votre voiture.

Patinoire :

Patin festif pour les ados, musique, chips et plus! Viens jaser avec nous de ce dont tu rêves pour ton village.

Samedi - 25 février - 12h à 17h

Patinoire :

Glissade dans la côte
Feu pour se réchauffer
Bar extérieur avec alcool et petits cafés
Jeux et défis pour les petits et pour les grands
Fabrication d'une mangeoire pour les oiseaux
Décoration de cupcakes et concours
Soupes et sandwichs chauds à l'intérieur



Le nouveau directeur général de La Traversée est dans un esprit de continuité

Étienne Bouchard est directeur général de La Traversée depuis quelques semaines seulement, mais il s'y sent déjà très bien, une aisance qu'il attribue à la bienveillance régnant dans la maison. Son arrivée à la tête de l'organisme communautaire œuvrant en santé mentale au Kamouraska coïncide avec le départ à la retraite d'Éliane D'Anjou, qui y a travaillé 26 ans.

CHRISTINE BEAUDOIN

Le nouveau directeur général, qui accueille ce poste avec humilité, se décrit comme ayant la gestion « dans le sang ». Il arrive avec de l'expérience dans le domaine: il a occupé des postes à la direction générale de plusieurs organismes, notamment au Centre local de développement de la MRC de Bonaventure, au centre de la petite enfance de la Baie-des-Chaleurs, et au CPE La Farandole à La Pocatière.

Dans les dernières années, M. Bouchard a plutôt travaillé comme consultant en développement organisationnel, mais le rôle de gestionnaire lui manquait. « Quand on est consultant, c'est amusant puisqu'on peut toucher à tout. Par contre, la responsabilité n'est jamais la nôtre. Quand on est gestionnaire, on met nos culottes. On s'engage. »

Le poste s'est présenté à M. Bouchard par le biais d'annonces dans les médias, et a piqué sa curiosité. « J'essayais de comprendre quelle était la mission et quel genre d'organisation c'était. Quand j'ai compris, j'ai pensé que ça pourrait être stimulant d'y contribuer, soutient-il. Ça me parle. »

offre des soins « alternatifs », et fait appel à des intervenants en éducation spécialisée. Ceux-ci seraient capables de reconnaître les besoins des membres et de planifier des activités pour y répondre.

Les membres de la maison ont parfois été référés par le système de santé traditionnel, comme le CISSS, alors que d'autres y parviennent par le bouche-à-oreille, ou en participant à des activités ouvertes au public. Le statut de membre n'est toutefois pas réservé à ceux qui vivent des difficultés en santé mentale. Parfois, ce sont leurs proches.

Peu importe ce qui les motive à prendre part à l'organisme, les membres peuvent être bénévoles ou participants aux activités. « Puisqu'ils sont membres, c'est un peu à eux aussi, la maison », reconnaît M. Bouchard. En raison de cette dynamique, « il y a un moment où la différence entre l'aidant et l'aidé est moindre. Les gens ne sont pas des patients avec un médecin, ce sont des membres qui s'entraident. C'est ça, l'approche alternative. »



Étienne Bouchard, directeur général de La Traversée. Photo : Christine Beaudoin

Avenir

En ce qui a trait à ses objectifs en tant que nouveau directeur général, M. Bouchard mise sur la continuité de l'organisme. « Ce qui est le plus important pour moi, c'est de demeurer pertinent en fonction des besoins des

membres. Pour l'instant, je ne vois pas l'utilité de complètement changer la structure. Elle est bonne, et les gens ici sont bienveillants. » Le gestionnaire se voit « amener les membres là où ils veulent aller. »

Une maison pour et par les membres

Un des aspects de La Traversée qui captive le plus le gestionnaire est le rapport entre l'organisme et les personnes qui le fréquentent. Ici, on ne parle pas d'une « clientèle », mais bien de « membres ». La nuance se situe au niveau du type d'aide : plutôt que d'offrir des soins curatifs, comme des psychologues et des psychiatres, l'organisme



SALLE André-Gagnon



JEUVE
2 mars
20 h

DÉPLOGUÉ (DUO)
2FRÈRES
Chanson

Partenaire de saison 

www.salleandregagnon.com
www.ticketpro.ca | 1 866 908-9090
Métro Plus Lebel à La Pocatière : 418 856-3827

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE

110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972
www.autochristiandionne.com



2014 RAM PROMASTER 1500 COURT  3.6 L, automatique, air climatisé, bien équipé. Seul. 153 815 km C09-1312 24 995\$	2012 FORD F-150 XTR 4X4  5 L, automatique, air climatisé, roues alliage, Super Crew Cab, tout équipé. Seul. 135 201 km C09-1319 18 995\$	2013 FORD F-150 XLT 4X4  5 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 148 201 km C09-1272 17 995\$	2014 DODGE RAM 1500 4X4  4 portes, automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 191 773 km C09-1276 17 995\$
2013 FORD F-150 4X4  Automatique, 6 cylindres, 3.7 L, bien équipé. Seul. 128 792 km C09-1323 16 995\$	2016 DODGE RAM 1500 4X4  Automatique, 6 cylindres, 3.6 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 187 954 km C09-1310 16 995\$	2012 FORD F-150 XLT 4X4  5 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé, 4 portes. Seul. 179 558 km C09-1320 13 999\$	2014 KIA SORENTO LX 4X4  Automatique, 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 149 149 km C09-1327 13 995\$
2010 JEEP WRANGLER UNLIMITED SAHARA 4X4  Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 176 121 km C09-1328 17 995\$	2010 JEEP WRANGLER SAHARA 4X4  2 portes, automatique, 6 cyl., 3.8 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 169 595 km C09-1309 16 995\$	2009 JEEP WRANGLER X 4X4  6 vitesses, 6 cylindres, 3.8 L, air climatisé, 2 toits, bien équipé. Seul. 152 926 km C09-1324 14 495\$	2011 DODGE GRAND CARAVAN SXT STOW'N GO  7 places, air climatisé, tout équipé, sièges capitaine. Seul. 170 201 km C09-1322 7 995\$
2013 HYUNDAI SONATA GL  4 portes, auto., 4 cyl., 2.4 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 127 622 km C09-1308 10 995\$	2013 CHRYSLER 200 LX  4 portes, automatique, 4 cyl., 2.4 L, air climatisé, tout équipé. Seul. 126 201 km C09-1311 9 995\$	2014 FIAT 500 L SPORT  5 portes, 4 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 97 109 km C09-1317 9 995\$	2013 SMART FOR TWO  2 portes, automatique, air climatisé, bien équipé. Seul. 128 600 km C09-1306 7 495\$

Le Camp musical renoue avec Chœur en hiver

Le dernier rendez-vous remontait à février 2020. Trois ans plus tard, 54 choristes français peuvent enfin renouer avec le plaisir de chanter en sol québécois, tout en s'adonnant à quelques jours de tourisme hivernal. Et comme c'était le cas avant la pandémie, leur port d'attache demeure le Camp musical St-Alexandre, un havre en nature qui a de quoi faire rêver.

MAXIME PARADIS

Marc-André Caron a de nouveau choisi une chanson qui comporte son lot de défis. Quiconque connaît le chef de chœur kamouraskois sait qu'il est de nature aventureuse. «La pièce s'appelle *Vous êtes ici*. C'est sur le dernier album de Patrice Michaud», dit-il. Énergique et rythmée, la chanson donne du

fil à retordre aux ténors. Le contretemps les force à adopter une élocution moins naturelle en chant. «On va le reprendre 50 fois s'il le faut», taquine Marc-André Caron.

Trente minutes auparavant, c'était la cheffe de chœur Andrée Breault qui dirigeait les 70 choristes en répétition sur l'air



Répétions le 15 février au Camp musical St-Alexandre. Photos : Maxime Paradis

Salle comble à la finale locale de Cégeps en spectacle de La Pocatière

Le 9 février dernier, lors de la finale locale de Cégeps en spectacle, plus de 360 spectateurs sont venus acclamer les talentueux étudiants qui ont présenté 11 numéros audacieux. Avec beaucoup d'engouement et devant un public émerveillé, les participants à la finale locale de Cégeps en spectacle du Cégep de La Pocatière et de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) ont performé.

En tout, 32 étudiants se sont impliqués dans l'événement, que ce soit comme participants, à la technique de scène, à l'accueil ou encore à l'animation. L'animation, assurée par une équipe d'étudiants composée de Justin Plante, Jérémie Point, Laethycia Vigneault, Marie-Pier Lapointe et Mathieu Deschênes, s'est démarquée par son originalité. Le jury composé de 14 personnes issues de différents milieux avait la tâche ardue de remettre trois prix.

Le groupe Ferlensemble, composé de Jacob Ferland-Guay, Étienne Landreville, Émilie Hébert, Louis Méta y et Samuel Gervais, a remporté la première position avec une composition intitulée *Malhabile*. Le

quintette représentera fièrement La Pocatière à la finale régionale qui aura lieu au Cégep de Limoilou le 25 mars prochain. La Fondation du Cégep de La Pocatière a honoré leur talent en remettant au groupe une bourse de 400 \$.

Soulignons également que deux autres numéros ont particulièrement attiré l'attention du jury. En seconde place, Abeille, Émilie Hébert a transporté le public dans son univers avec ses compositions *C'est tes yeux le problème* et *Oui, je pense à toi*, accompagnée par Jacob Ferland-Guay. M. Steve Gignac, directeur des études du Cégep de La Pocatière, a remis à ces derniers une bourse de 300 \$.

Finalement, le groupe Tech-xas instrumentalement a remporté une bourse de 200 \$ remise par Mme Karine Lévesque, directrice par intérim à la direction de l'expérience étudiante et de la mobilité de l'ITAQ. Cette première expérience scénique pour plusieurs confirme non seulement leur talent, mais également leur passion pour la scène.

Source : Cégep de La Pocatière



Répétions le 15 février au Camp musical St-Alexandre. Photos : Maxime Paradis

de *Belle, embarquez de Mes Aïeux*. Le jour du spectacle, le samedi 18 février à 20 h, ils étaient 80 à monter sur la scène de la Salle du Haut-Pays au Camp musical St-Alexandre. «On a environ 26 choristes québécois qui se joignent aux Français pour vivre Chœur en hiver. La plupart se prennent une semaine de vacances pour être de toutes les répétitions, mais certaines personnes travaillent durant et ne viennent que pour les intensives», explique Marc-André Caron.

Michel Bernier de Saint-Alexandre-de-Kamouraska est de ceux pour qui Chœur en hiver est un prétexte aux vacances. À sa quatrième participation, il a pris part à ces rendez-vous organisés par Marc-André Caron et sa conjointe Chantal Vaillancourt à l'automne et à l'hiver au Kamouraska, et à ceux en France en été. «J'adore le contact avec les Français; ils sont tellement sympathiques! Ces échanges étaient arrêtés avec la COVID. Maintenant que ça reprend, c'est agréable de retrouver les gens», avoue-t-il.

Andrée Breault, qui connaît Marc-André Caron depuis plus d'une trentaine d'années, en est à sa troisième participation comme cheffe de chœur. Pour elle, les nouvelles technologies permettent aisément la tenue d'événement de ce type de nos jours, ce qui aurait été plus difficile il y a une vingtaine d'années. «Les gens qui sont inscrits au sé jour reçoivent à l'avance les trames et leurs partitions. Quand ils arrivent ici, ils ont une longueur d'avance, car ils connaissent déjà les chansons. On peut donc travailler autre chose que le solfège, et ça libère du temps pour les autres activités», résume-t-elle.

Tourisme hivernal

Arrivés à Montréal le 10 février dernier, les 54 choristes français se sont arrêtés deux jours à Québec pour prendre part aux activités du carnaval d'hiver, avant de déposer leurs valises pour la semaine au Camp musical St-Alexandre. Ils ont depuis alterné leurs jours de répétitions avec des visites à Saint-Jean-Port-Joli, Kamouraska et Rivière-du-Loup. Le soir, lorsque la température le permet, certains font même de la motoneige. Michel Bernier a d'ailleurs orchestré une sortie de la sorte avec 16 choristes français le 13 février.

Nadia Roland, originaire de Gex, en France, en est à sa première participation à Chœur en hiver, et à son premier voyage au Québec. Déjà membre de plusieurs ensembles vocaux dans son patelin d'origine, jamais elle n'a pris part à une expérience de ce type par le passé. «Le Québec, j'y rêve depuis que je suis toute petite! Je suis ici avec des amies, et nous sommes *chouchoutées, coucounées*, on s'éclate, quoi! Et il faut le dire, les Français et les Québécois, ça *matche* bien ensemble. Chanter fait du bien, faire du tourisme également : l'équilibre est parfait.»

Le fruit de l'expérience Chœur en hiver a été entendu devant public le 18 février à 20 h à la Salle du Haut-Pays du Camp musical St-Alexandre. Outre Marc-André Caron et Andrée Breault, les 80 choristes ont été dirigés par Michel Aubert et Anne Victorion de Metz, en France. Le groupe vocal VIBRATIONS a assuré la première partie.



Le groupe Ferlensemble, composé de Jacob Ferland-Guay, Étienne Landreville, Émilie Hébert, Louis Méta y et Samuel Gervais. Photo : Guy Boudreau

Le mémoire de Saint-Roch-des-Aulnaies déployée sur Anekdoté

Saint-Roch-des-Aulnaies fait confiance à la nouvelle application Anekdoté pour héberger les souvenirs rattachés à différents lieux de son territoire. Cinquante d'entre eux s'y trouvent déjà, et plusieurs autres en réserve pourraient y être ajoutés ultérieurement.

MAXIME PARADIS

Ce travail de moine, réalisé au cours des dernières années, a été dévoilé à la communauté aulnoise le 16 février dernier à la salle communautaire. Il est le fruit de l'implication des membres du Comité culture et patrimoine avec l'appui de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Cette « mémoire collective » consiste en 50 attractions existantes ou disparues sur le territoire de Saint-Roch-des-Aulnaies, qui peuvent être consultés par le biais de l'application Anekdoté qui en est encore à ses balbutiements au Québec. Géolocalisés sur une carte interactive, ces attractions viennent chacun avec photo, courte histoire, et narration à consulter directement par le biais de l'application. Touristes ou locaux peuvent donc se balader librement dans Saint-Roch-des-Aulnaies, téléphone intelligent à la main, à la découverte de ces curiosités.

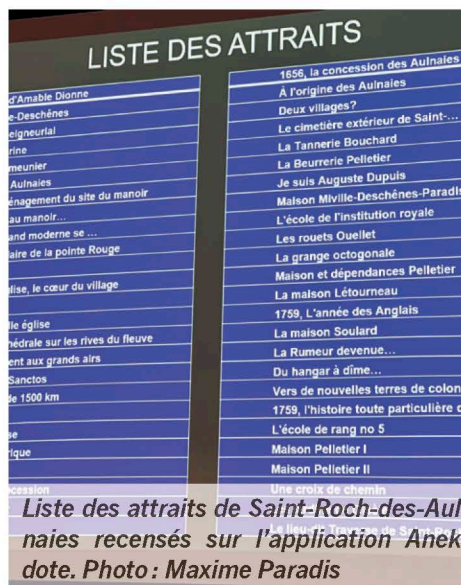
« Quand on a commencé le travail, on pensait y aller avec dix attractions. On a présenté le projet à la Municipalité, et comme elle était tout aussi emballée que nous par cette idée, on a décidé de miser le tout pour le tout et d'y aller pour 50 attractions », résume Diane Renaud du Comité culture et patrimoine. Une quinzaine d'autres seraient toujours en banque, et pour-

rait se retrouver sur l'application à un moment ou l'autre, ajoute-t-elle.

La Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a assumé les frais relatifs à son inscription à Anekdoté, un montant autour de 4500 \$ selon le directeur général Stève Dionne. Une somme annuelle d'environ 75 \$ est en plus déboursée pour l'hébergement des 50 attractions sur l'application. Le Comité culture et patrimoine s'est quant à lui chargé du travail de vérification historique et de rédaction en lien avec chaque lieu. Denis Castonguay, membre du comité, a été grandement sollicité pour cette phase cruciale du projet, de l'avis de Diane Renaud.

Outil éducatif

Plusieurs municipalités du Québec adoptent actuellement Anekdoté. Certaines communautés, comme Saint-Roch-des-Aulnaies, choisissent une approche axée principalement sur l'histoire et le patrimoine, alors que d'autres, comme La Pocatière, mélangent histoire et sites d'intérêt pour la pratique de différents loisirs ou activités sportives. Différents filtres permettent d'ailleurs à l'utilisateur de faire une recherche ciblée sur l'application, selon ce qu'il recherche — commerces, ser-



Liste des attractions de Saint-Roch-des-Aulnaies recensées sur l'application Anekdoté. Photo : Maxime Paradis

vices municipaux, nature et plein air, etc. Par le dévoilement de 50 attractions d'un coup, Saint-Roch-des-Aulnaies croit se distinguer parmi toutes les localités ayant récemment investi Anekdoté.

Plus qu'un outil pour les touristes de passage dans la région, le Comité culture et patrimoine décèle dans l'application la possibilité de la moduler selon les événements ayant cours sur le territoire de la municipalité, à différents moments de l'année. Le maire André Simard voit plus loin, et parle d'un outil d'éducation pour les élèves du primaire dans le cadre du cours Univers social. « J'invite le corps enseignant de l'école de la Marée-Montante à s'approprier l'application et à l'utiliser avec leurs élèves. Il y a là du matériel d'intérêt qui permet une belle ouverture sur notre milieu. »

Ajustement de l'horaire - SAAQ

Exceptionnellement,
ajout à l'horaire régulier
pour les deux prochaines semaines

Le lundi 20 février : 8 h 30 à midi

Le vendredi 24 février : 13 h 30 à 16 h

Le lundi 27 février : 8 h 30 à midi

Le vendredi 3 mars : 13 h 30 à 16 h

L'horaire habituel sera rétabli
dès le 6 mars.

Merci de votre patience et
de votre collaboration.

Société de l'assurance
automobile

Québec

COLLABORATION SPÉCIALE



Tchin-tchin!

La chronique de

Natalie Richard, sommelière

Natalie Richard, sommelière basée à Saint-Jean-Port-Joli, recommande à nos lecteurs ses coups de cœur en vins disponibles dans la région, en plus de répondre à vos questions. « À la vôtre ! »

Meinklang Kontakt 2021

22,25 \$ — 14 509 553 — 11,5 % — 3 g/l — bio, nature, orange

Le nouveau millésime de ce pétillant naturel orange autrichien est toujours aussi fabuleux, rafraîchissant et distinctif, grâce à un assemblage de welschriesling, pinot gris et traminer, qui a macéré de cinq à sept jours avant de passer quatre mois sur lie. Un ensemble qui mène à des notes de pêche blanche et de melon, avec une finale qui nous charme par sa douce amertume, doublée d'un zeste citronné. Idéal à l'apéro avec tout type de bouchées aux crevettes : nordique et nature, avec sauce cocktail, en tempura, à la noix de coco, en rouleaux de printemps ou même façon dim sum.



Domaine Cazes Côte du Roussillon Marie-Gabrielle 2021

19,95 \$ — 851 600 — 13 % — 2,2 g/l — bio, biodynamie

Un nouveau millésime bien chaleureux pour ensoleiller nos journées d'hiver. Cet assemblage méditerranéen de syrah, grenache et mourvèdre est ample, gourmand et doucement épicé, avec des tannins soyeux et persistants. C'est l'élixir par excellence pour accompagner les plats réconfortants de la saison, comme des saucisses grillées ou une lasagne.



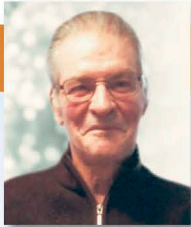
QUESTION DES LECTEURS

Qu'est-ce qu'un vin « orange » ?

Bien qu'on lui trouve souvent des teintes orangées, ce n'est pas la couleur qui définit un vin orange. Et bien que parfois on puisse y retrouver des arômes de zeste d'agrumes, il ne s'agit pas non plus d'un vin à saveur d'orange. Un vin orange est simplement un vin blanc élaboré comme un vin rouge, c'est-à-dire que plutôt que de presser les raisins blancs pour n'en récolter que le jus, on garde aussi les peaux qu'on laisse macérer avec le jus pendant quelques heures, quelques jours, ou même des mois. Comme c'est la peau du raisin qui donne la couleur au vin, le vin blanc devient alors plus coloré. La macération pelliculaire va aussi lui apporter des notes distinctives, parfois un peu oxydatives. Il arrive même de percevoir des tannins, une texture normalement réservée aux vins rouges. Au même titre que les rouges, les rosés et les blancs, les vins orange sont tous différents. Il faut donc en essayer quelques-uns avant de découvrir nos préférés.

Envoyez vos questions à notre sommelière : natalie@natalierichard.com.

08-23



Avis de décès

Adrien Pelletier (1938-2023) Pohénégamook

Aux Habitations Saint-Vallier, le 12 février 2023, est décédé à l'âge de 84 ans et 5 mois M. Adrien Pelletier, époux de Mme Huguette Lord; fils de feu Mme Carmen Morin et de feu M. Gérard Pelletier. Natif de Saint-Alexandre, il demeurait à Pohénégamook (Quartier Saint-Éleuthère), Témiscouata.

La famille recevra les condoléances à la Maison funéraire JP Morin, 491, rue de l'Église, Saint-Éleuthère, le samedi 25 février 2023 de 13 h à 15 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Éleuthère, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.

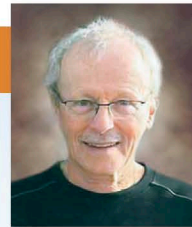
Il laisse dans le deuil son épouse, Huguette Lord; son fils, Patrice (France Langlois); ses petits-enfants : Laury (Laurie-Anne), Philippe. Il était le frère de : feu Odile (feu Paul D'Astous), feu René (Monique Bérubé), feu Carmen, Lucile (feu Claude Dufour), Solanges (feu Renald Michaud), Laurent (Marie Pelletier) et le beau-frère de : feu Thérèse (feu Fernand Beaudoin), feu Renald, feu Donald, feu Jean-Yves (Janine Cool). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Pelletier et Lord ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don aux Habitations Saint-Vallier, 475, rue Monette, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire JP Morin
1924 rue Principale, Pohénégamook
info@groupefunerairecaron.com
www.groupefunerairecaron.com
418 859-2951



Avis de décès

Francis Boissonnault (1953-2023) Mont-Carmel

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 31 janvier 2023, est décédé à l'âge de 69 ans et 8 mois M. Francis Boissonnault, conjoint de Mme Carole Thibaut; fils de feu Mme Gilberte Lévesque et de feu M. Lucien Boissonnault. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 25 février 2023 de 9 h à 10 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 10 h 30 au salon, et de là au cimetière de Mont-Carmel à une date ultérieure.

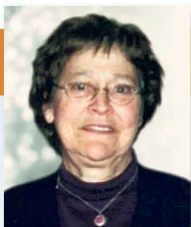
Il laisse dans le deuil sa conjointe Carole Thibaut; ses enfants : François (Laurence Frère), Mathieu (Andrée Charron), Marie-Ève (Mathieu Corriveau); ses petits-enfants : Abygaëlle, Nathan, Luna, Kaela, Elly, Félix, Alexanne. Il était le frère de : Denis (Solange Roussel), feu Luc, Claude (Joanne Quevillon), Daniel (Isabelle Després). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel des urgences de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima et de l'Enfant-Jésus de Québec pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Cécile Plourde (1930-2023) Saint-Pascal

Au CHSLD de Trois-Pistoles le 13 février 2023, est décédée à l'âge de 92 ans et 8 mois Mme Cécile Plourde, fille de feu Mme Yvonne Beaulieu et de feu M. Sylvio Plourde. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 25 février 2023 de 13 h à 15 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Elle était la sœur de : feu Albert (Ange-Aimée Ouellet), feu René (feu Marcelle Dionne), Monique (feu Roger Gaudreau), Bertrand (Huguette St-Onge). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel de Place de l'Étoile pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Nicole Morin Demers (1943-2023) La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 19 janvier 2023, est décédée à l'âge de 79 ans et 10 mois, Mme Nicole Morin épouse de M. Yvon Demers. Elle était la fille de feu M. Paul-Eugène Morin et de feu Mme Thérèse Dumais. Elle demeurait à La Pocatière et était native de Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue, La Pocatière, le samedi 25 février 2023, de 12 h à 13 h 50. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé M. Yvon Demers; ses enfants : Normand (Jessika Beaulieu), Sylvie et Isabelle; ses petits-enfants : Angèle, Jack, Jimmy, Mélody. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Raymonde (Louis-André Deschênes), feu Gaston (Claudette Lavoie), Pauline (Yves Bonenfant), Denise (feu Rénald Laboissonnière), Carole (Paulin St-Onge), feu Fernand. De la famille Demers elle était également la belle-sœur de : feu Frank-Armand, feu Claude (feu Thérèse Baumier), Andrée (André Mignault). Sont aussi affectés par son départ sa filleule Annik Mignault (André Boudreau); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines des familles Morin et Demers, ses autres parents et amis.

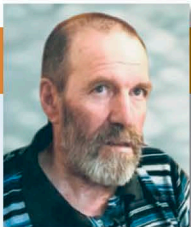
Un merci tout particulier au personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour son dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou à la Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent. Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements:



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Denis St-Jean (1953-2023) Mont-Carmel

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme le 19 février 2023, est décédé à l'âge de 69 ans et 8 mois M. Denis St-Jean, époux de Mme Louise Lajoie; fils de feu M. Épiphanie St-Jean. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 24 février à compter de 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même, au salon de Saint-Pascal à 15 h. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Mont-Carmel.

Il laisse dans le deuil son épouse, Louise Lajoie; ses filles : Mélanie (Jean Deschênes), Karine (Olivier Gosselin); ses petits-enfants : Marc-Antoine (Lee Ann Dubé), Jean-Philippe (Lou Russier), Maxime, Emy, Alex; ses arrière-petits-enfants : Nathan et Raphaëlle; sa mère, Rose Plourde (feu Épiphanie St-Jean). Il était le frère de : feu France (Laurier Lévesque), Michel (Colombe Dubé), Serge (Marguerite Drapeau), Kathleen (Daniel Drapeau) et le beau-frère de : Gisèle (Réjean Pelletier), Gilbert (Sylvie Boileau), Aline (feu Jean René Rouleau), feu Denis, Réal (Brigitte Dionne). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles St-Jean et Lajoie ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du Centre D'Anjou pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à Parkinson Québec, 560, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2L 0B6.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jeannine Lizotte Milliard (1941-2023) Saint-Gabriel-Lalemant

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 4 février 2023, entourée de l'amour des siens, est décédée à l'âge de 81 ans et 4 mois, Mme Jeannine Lizotte épouse de M. Élisée Milliard. Elle était la fille de feu M. Yvonne Dubé et de feu M. Joseph Lizotte. Elle demeurait à Saint-Gabriel-Lalemant, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, au salon paroissial, 27, rue Principale, Saint-Gabriel-Lalemant, le vendredi 24 février 2023, de 19 h à 21 h, et le samedi 25 janvier 2023, de 12 h à 13 h 50. Le service religieux sera célébré, le samedi 25 février 2023 à 14 h, en l'église de Saint-Gabriel-Lalemant, et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Élisée, avec qui elle a célébré 62 ans de mariage; ses enfants : Jenny (Stéphane Rioux), Bernance (Marie-Chantale), Steven (Mahta Hamouche); ses petits-enfants : Mylène, Camille, Pierre-Luc, Maëly, Shelsy. Elle était la sœur et la belle-sœur de : Anita Desrochers (feu Jean-Louis Reid), feu Doris (feu Maurice D'Anjou), feu Armande (feu Maurice Milliard), feu Henri (Johanne Lemieux), feu Lionel (Lise Gingras). Et de la famille Milliard, elle était la belle-sœur de : feu Jeannine (feu Félix Lévesque), feu Jean-Marie (feu Laurette Dumais), feu Marie-Paule (feu Patrick Emond), feu Georgette (feu Henri Gagnon), Georges (Françoise Lavoie), feu Maurice (feu Armande Lizotte), Gaëtan (Pauline Beaulieu), Ghislain (Denise Beaulieu), Ghislaine (Marc Thériault). Sont aussi affectés par son départ : son amie d'enfance Mme Francine Ouellet (M. Lucien Lemieux); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima et ceux du CLSC de La Pocatière, pour leur soutien, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Don en ligne : cancer.ca. Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Remerciements de sympathie

Raymond Boucher Saint-Philippe-de-Néri

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Raymond Boucher, survenu le 24 décembre 2022. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Francine Caron; son fils, Sébastien (Jacinthe Latour) et ses petits-enfants.

La relâche au Musée de la mémoire vivante

Le Musée de la mémoire vivante sera ouvert exceptionnellement tous les jours du 4 au 12 mars 2023. Plusieurs animations extérieures et intérieures sont offertes au musée pour toute la famille. Venez découvrir les expositions à travers diverses activités.

Le dimanche 5 mars, c'est le retour de nos activités gratuites dans le cadre du premier dimanche du mois. Le Musée propose de souligner le printemps qui est à nos portes. En après-midi, de 14 h à 15 h, les participants prépareront un semis et décoreront un pot avec de la corde en tissu recycler. Ils pourront également en profiter pour visiter les expositions gratuitement.

Le mardi 7 mars, en avant-midi, de 10 h à 12 h, c'est l'activité d'écritures et de dessins sur la neige. Cette activité est en lien avec l'exposition *Pourquoi écrivent-elles tant?* qui sera présentée aux participants avant le début de l'activité extérieure. Un chocolat chaud sera offert à tous les participants et un feu de bois leur permettra de garder les petites mains au chaud.

Le vendredi 10 mars, à 13 h, déco-écologie. Vous cherchez un moyen créatif de réutiliser des pots de verres usagés? Le Musée vous invite à expérimenter la fabrication de bougie à la cire de soya. Décoration de pot, choix d'huile essentielle, chaque participant repartira avec sa création personnalisée. Tout le matériel est fourni par le Musée. Le coût de l'activité est de 10 \$ par bougie. Profitez de votre visite pour jeter un coup d'œil à l'exposition Écolo : *la récupération au fil du temps*.

Toute la semaine, un parcours en raquettes sur le site du Musée jumellera des fiches-découvertes avec des énigmes à résoudre et des défis à relever sous le thème de la pêche à l'anguille. Une dégustation d'anguille fumée du Kamouraska vous est offerte à la fin du parcours.

De plus, nous invitons les jeunes à venir témoigner avec un membre de sa famille de leurs souvenirs de vacances. Vous devez prendre rendez-vous avec une médiatrice culturelle pour planifier l'enregistrement.

La majorité des activités sont gratuites, nous vous suggérons tout de même de réserver

vos places au mediation@memoirevivante.org, ou au 418 358-0518. Tout le matériel est fourni par le Musée, sauf les raquettes. Les activités

extérieures seront annulées en cas de tempête ou de pluie.

Source : Musée de la mémoire vivante

Près de 800 000 \$ pour deux musées du Kamouraska

La députée de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina annonce au nom du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, l'attribution de 4,3 M\$ à dix institutions muséales agréées du Bas-Saint-Laurent pour la période 2022-2025. L'aide financière octroyée à ces institutions dans le cadre du programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM) permet d'appuyer les organismes dans l'accomplissement de leur mission et la ré-

alisation de leur plan d'action, notamment par la mise en valeur de leurs collections et thématiques, la diversification de leur programme d'activités éducatives et culturelles et le développement de leur offre aux visiteurs. Au Kamouraska, les musées qui bénéficient de cette aide financière sont le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation à La Pocatière pour une somme de 603 080 \$, et la Maison Chapais de Saint-Denis-De La Bouteillerie avec un montant totalisant 191 940 \$.

Source : Cabinet du ministre de la Culture et des Communications

Nécrologie



Avis de décès

Sylvain Dionne (1959-2023)
La Pocatière

À son domicile le 17 février 2023 est décédé subitement à l'âge de 63 ans et 7 mois, M. Sylvain Dionne conjoint de M. Paul Vézina. Il était le fils de feu Mme Thérèse Lavoie et de feu M. Michel Dionne. Il demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Selon ses volontés il n'y aura pas de rituels funéraires. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Rivière-Ouelle.

Il laisse dans le deuil son conjoint Paul; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Conrad (Hélène Pelletier), Charles-André (Martine Compte), Georges-Noël (Diane Bouchard), Alain (Martine Barbeau), feu Normand (Ghyslaine Lemieux), Solange (Robert Lavoie), Valère (feu Diane Dubé), Magellan, feu Jocelyn, Véronique (Jean-Marc Lacombe), Richard (feu Bibiane Ouellet), Marjolaine; ses neveux et ses nièces, ses petits-neveux et ses petites-nièces. Sont aussi affectés par son départ les membres de la famille Vézina; ses cousins, cousines, ses autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital de Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Yvette Lavoie Chénard (1945-2023)
Saint-Gabriel-Lalemant

À son domicile, le 11 février 2023, est décédée à l'âge de 77 ans et 8 mois, Mme Yvette Lavoie épouse de feu M. Gabriel Chénard. Elle était la fille de feu M. Lucien Lavoie et de feu Mme Cécile Ouellet. Elle demeurait à Saint-Gabriel-Lalemant, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, en l'église de Saint-Gabriel-Lalemant, le samedi 20 mai 2023, de 13 h 30 à 14 h 50. La cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, et sera suivie de l'inhumation des cendres au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Martin (Linda Girard), Daniel (Nancy Johnson), Caroline (Christian Ouimet); ses petits-enfants : Marie-Hélène, Noémie, Dany, Christelle, Aurane, Clarence; ses arrière-petits-enfants : Alyson et Derek. Elle était la soeur et la belle-soeur de : feu Kenny (Lauréanne Chénard), Henri, feu Fernand (Denise Héthier), feu Fernand (Liliane Chénard), Georgianne (feu Raynald Lévesque). De la famille Chénard, elle était aussi la belle-soeur de : Léopold (Juliette Chénard), Lauréanne (feu Kenny Lavoie), Florent (Lise Courcy), feu Patrick (feu Lisette Lévesque), Liliane (feu Fernand Lavoie), Jean-Baptiste (Lucie Beaudoin), Andrée (Réal Héthier), Rénaud (Cécile Bonneau). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines, ses autres parents et amis.

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Magella Desmeules (1936-2023)
Rivière-Ouelle

À la Résidence Jacinthe Gagnon de Rivière-Ouelle, le 14 février 2023, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Magella Desmeules, fils de feu M. Camille Desmeules et de feu Mme Marie-Rose Dubé. Il demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe Funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue La Pocatière, le vendredi 24 février 2023, de 10 h 30 à 14 h 50. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium et seront inhumées ultérieurement au cimetière de Rivière-Ouelle.

Il était le frère de : Marie-Paule (feu Jean-Louis Bouchard), Monique (feu André Chalifour), feu Jacques, Rita (André Martin), feu Colette, Gaétane (André Turgeon), feu Gertrude (Gilles Anctil), feu Claire, Jean-Noël (Fleur-Ange Sylvestre), Paul-André (feu Fabienne Boucher). Il laisse dans le deuil son neveu Bernard Desmeules (Hélène Dumais), ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et ceux de la Résidence Jacinthe Gagnon de Rivière-Ouelle, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Des formulaires seront disponibles au salon. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Anniversaire de décès

Juliette Rousseau (15 ans)
Octave Bourgelas (10 ans)

« Le temps passe mais il n'effacera jamais le souvenir du beau temps passé à vos côtés. Vous continuez de vivre dans mon cœur. »

Merci aux parents et amis qui s'unissent à moi, par la pensée, en cette période anniversaire du décès de Juliette Rousseau et Octave Bourgelas.

De votre fille Jocelyne (Roger).

Nos condoléances à toutes les familles éprouvées

La Fête d'hiver déjoue Dame Nature

Tempête hivernale le vendredi, froid de canard le samedi, et journée printanière le dimanche. Dame Nature en a fait voir de toutes les couleurs à la Fête d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli pour sa 28^e édition. Malgré ces aléas climatiques, les festivités ont renoué avec un achalandage rappelant celui des « belles années ».

MAXIME PARADIS

Il s'agissait certainement de la plus imposante foule depuis des lustres, de l'avis de Suzanne Lavoie, responsable des communications de la Fête d'hiver. « J'ai parlé avec

un bénévole de la première heure. Selon lui, la dernière fois qu'il y a eu autant de gens, c'était en 2014-2015 », s'est-elle exclamée lors de la dernière journée des festivités.



La température du dimanche a offert un beau répit aux participants et aux organisateurs de la Fête d'hiver. Photos : Maxime Paradis

Sous un soleil radieux et une température des plus printanières, les participants ont défilé toute la journée du dimanche parmi les sculptures sur neige érigées sur le site du Parc des Trois-Bérets. Cette année, sept équipes étaient inscrites au volet provincial, dix écoles au volet relève, et 40 familles au volet familial. « On n'a plus de volet international depuis la COVID, mais le volet familial répond tellement bien. On avait 40 blocs cette année, et on avait encore des familles sur la liste d'attente », poursuit Suzanne Lavoie.

Toutes ces équipes ont bravé les intempéries des 17 et 18 février pour sculpter dans la joie et la bonne humeur. Lors de la nuit des longs couteaux, qui débutait le samedi à 23 h, l'ambiance était à son maximum, de telle sorte que le DJ Doum Leclerc a décidé de poursuivre la musique pour au moins une heure supplémentaire. « Le DJ fait ça depuis 20 ans, et il a dit que notre soirée de samedi était dans son top trois, à vie. C'était noir de monde », enchaîne la responsable des communications.

Même l'artiste Sara Dufour, ralentie par la tempête du vendredi, a pu présenter son spectacle devant une foule de 350 personnes à La Vigie, bien qu'elle soit montée sur scène

avec une heure de retard. Parmi le public, des gens se sont déplacés d'aussi loin que Québec, Montréal et La Guadeloupe, d'indiquer Suzanne Lavoie. « Je crois qu'on peut déjà dire que l'événement a été un véritable succès. Et je ne crois pas me tromper en disant qu'au moins 5000 personnes ont fréquenté le site, ou participé à l'une ou l'autre des activités à notre programmation. »

Gagnants

Un système de votation hybride, en ligne et sur papier, était en place cette année pour les différentes catégories en compétition. Tous les gagnants peuvent être consultés sur la page Facebook de la Fête d'hiver ou sur le site internet fete-hiver.com.

Parmi les vainqueurs, notons au volet provincial l'équipe de Mélanie Tremblay, Kathy Pitre et Caroline Dugas de la Baie des Chaleurs-Gaspésie qui a remporté la 1^{re} place du vote du jury, la 2^e place du vote des artistes et le prix du public pour son œuvre Tout un Cancan pour un merlu Blanc. Chez la relève, l'école de Saint-Paul-de-Montminy a obtenu la 1^{re} place chez les membres du jury, les artistes, en plus du prix du public avec sa sculpture Serpeterre.



Gagnantes du volet provincial. Photo : Fête d'hiver



Gagnants du volet relève. Photo : Fête d'hiver

Des logements sociaux pour relancer la construction au Bas-Saint-Laurent

Le chef du Parti Québécois et député de Camille-Laurin, Paul St-Pierre Plamondon, et le porte-parole en matière d'Habitation et député des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, demandent au gouvernement de relancer le programme AccèsLogis et d'entamer dès maintenant la construction de 45 000 logements sociaux, dont 10 000 logements étudiants, dont minimalement 400 au Bas-Saint-Laurent.

Paul St-Pierre Plamondon s'indigne que le gouvernement du Québec ne prenne pas au sérieux la crise du logement et l'augmentation de l'itinérance. «Alors que le coût des logements locatifs explose partout au Québec et que de plus en plus de personnes sont à risque de se retrouver sans logis, la CAQ reste les bras croisés! Elle refuse d'adopter un registre des loyers, d'agir pour limiter la propagation d'Airbnb, mais surtout, elle a totalement abandonné la construction de logements sociaux», exprime avec déception le député de Camille-Laurin.

À ses yeux, il est nécessaire de relancer le programme AccèsLogis, qui est un héritage du Parti Québécois, en lançant un grand chantier de construction de 45 000 unités de logements sociaux et hors marché dans l'ensemble des régions du Québec. «J'étais très fier lors de la dernière élection que le Parti Québécois

ait dans son cadre financier l'engagement le plus important en matière de construction de logements sociaux, et notamment, que l'on destine spécifiquement 10 000 unités pour les étudiants de toutes les régions», souligne Paul St-Pierre Plamondon.

Pour le député Joël Arseneau, il est nécessaire de profiter du ralentissement déjà observé dans la construction privée pour lancer ce grand chantier. «La hausse des taux d'intérêt a fortement ralenti les mises en chantier, alors profitons-en pour financer les projets qui attendent du financement depuis de nombreuses années», lance-t-il.

Finalement, pour le député des Îles-de-la-Madeleine, ce grand chantier doit se réaliser en plus de l'accélération de la rénovation du parc actuel de logements sociaux. «On sait que de nombreux HLM sont en très mauvais état. Le gouvernement a déjà prévu allouer deux milliards à leur rénovation, mais ces sommes vont arriver trop tard. Si on n'accélère pas la rénovation de ces bâtiments en débloquant les sommes prévues dès maintenant, plusieurs logements sont à risque d'être perdus. On a déjà 500 portes de HLM barricadés au Québec, n'attendons pas d'en avoir plus avant d'agir», s'exclame-t-il.

Source : Parti Québécois

Une délégation du Centre d'études collégiales de Montmagny au Forum étudiant 2023

Du 9 au 13 janvier dernier, trois étudiants du programme de Sciences humaines ont représenté le Centre d'études collégiales de Montmagny (CECM) à la 29^e édition du Forum étudiant. Organisée par l'Assemblée nationale du Québec, cette simulation parlementaire de niveau collégial permet à des étudiants passionnés de politique d'approfondir leurs connaissances sur les idéologies, le processus législatif et la vie parlementaire.

Cette année, la délégation de Montmagny a fait partie de l'opposition officielle, qui défendait d'idéologie conservatrice. Voici le nom des personnes formant la délégation ainsi que le titre occupé lors de la simulation : Colin Lavergne, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Relations internationales et de Francophonie et en matière de Relations avec les Premières Nations et avec les Inuit; Isaac Morin, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Économie, d'Innovation, d'Énergie, de Développement économique régional et de Tourisme; Raphaël Desrochers, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Culture,

de Communications et de Jeunesse; Samuel Veillette, enseignant de Science politique au CECM et accompagnateur.

Trois projets de loi étaient à l'étude pour cette 29^e édition : la Loi sur le droit à la déconnexion numérique, la Loi sur les droits et libertés de la personne en contexte d'intervention policière et la Loi sur la réforme du mode de scrutin.

En plus de leurs fonctions au sein du caucus, Isaac et Raphaël ont aussi eu la chance de siéger en compagnie de quelques historiens québécois à une commission portant sur les enjeux de commémoration des personnages historiques. De son côté, Colin s'est démarqué par son travail sur la commission étudiant de manière détaillée le projet de loi sur la réforme du mode de scrutin. Il a d'ailleurs reçu une mention d'honneur à l'issue de la semaine.

La délégation du CECM tient enfin à souligner le soutien financier offert par la caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

Source : Cégep de La Pocatière

Le Scénario
c i n é m a 

SODEC
Québec 

Projection en présence de l'équipe du film
Lundi 27 février à 19 h



Sortie en salle
le 17 mars



Réservez vos billets : www.cinemalescenario.com

À l'affiche le 24 février :



À l'affiche le 24 février :



Le Pavage Jirico en avance

La série opposant le Pavage Jirico au Plastiques Moore de Saint-Damien s'est amorcée le vendredi 17 février au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli. Les personnes présentes ont eu droit à un match des plus serrés remporté 3-2 par le Pavage Jirico, prenant ainsi les devants 1-0 dans cet affrontement trois de cinq.

Trois buts ont été inscrits dès la période initiale, dont deux par les locaux. Nicolas Lamarre a donné les devants 1-0 aux Pavage Jirico sur une aide de Zachary Ouellet sur le coup de la 11^e minute. Un peu moins de quatre minutes plus tard, Pier Rick Bissonnette créait l'égalité en complétant une manœuvre de Samuel Labrecque et Charles Dulac-Simard, lors d'un avantage numérique à 14:56.

Mathieu Bélanger a redonné les devants aux Pavage Jirico avec son premier but des séries à 16 h 59, puis Jason Faucher créait de nouveau l'égalité en inscrivant le seul but de la période médiane à 6 h 32. Frédéric Dionne a finalement tranché le débat et donné la victoire aux locaux avec un but en fin de troisième, à 16 h 11.

Deuxième victoire

Fort de sa victoire enregistrée à domicile vendredi, le Pavage Jirico s'amenait à l'aréna J. E. Métivier pour le deuxième match de cette série présenté dimanche après-midi. Menée par un doublé de Louis-Gabriel Migneault et une poussée de quatre buts en deuxième, les visiteurs l'ont emporté 7-4, prenant ainsi les devants 2-0 dans cette série.

Cinq buts, dont trois par le Plastiques Moore, ont été inscrits lors de la période initiale. Raphaël Corriveau a donné les devants aux locaux avec son premier des séries dès la 49^e seconde de jeu. 27 secondes plus tard, Nicolas Lamarre créait l'égalité avec son deuxième but des séries. Peu après, Charles-Dulac-Simard, qui avait préparé le filet de Corriveau, a inscrit deux buts en un peu moins de trois minutes avant de voir Louis-Gabriel Migneault réduire l'écart 3-2 à 12 h 46.

Ce même Migneault a créé l'égalité lors d'un avantage numérique dès la 36^e seconde de jeu en deuxième, pavant la voie à une poussée de quatre buts consécutifs qui,

outre ce dernier, ont été réussis par Nicolas Lamarre, Carl Gagné-Bernier et Louis Daniel Miville. De loin le meilleur élément du Plastiques Moore, Charles Dulac-Simard a inscrit son troisième but du match en avantage numérique, avant la fin de l'engagement.

Frédéric Dionne a inscrit le seul but de la troisième période, concrétisant ainsi la victoire du Pavage Jirico qui tentera d'en finir avec le Plastiques Moore en recevant ces derniers vendredi prochain. Si des matchs quatre et même cinq devaient s'avérer nécessaires, ils auront lieu les 24 et 25 février.

Source : LHCS

Premier tournoi de hockey bottine

Le 11 février dernier avait lieu la première édition du tournoi de hockey bottine à l'aréna de Saint-Pamphile. Quatre équipes se sont affrontées, se disputant chaudement la victoire durant neuf rencontres. L'équipe Canadian Tire, avec comme représentant Dave Joncas, a

été couronnée grande gagnante, face à l'équipe finaliste Perdu d'avance, ayant comme représentant André Joncas. L'équipe de l'aréna donne rendez-vous à la seconde édition du tournoi en 2024.

Source : Ville de Saint-Pamphile

APPEL DE CANDIDATURES



CONCESSIONNAIRE RESTAURATEUR REST-O-PARC

La Municipalité de Mont-Carmel est à la recherche d'une personne intéressée à opérer le casse-croûte du Parc municipal Jean-Claude Drapeau pour la saison estivale 2023.

Les conditions du bail à être signé, notamment l'équipement fourni par la Municipalité, la période et les heures d'ouverture, l'entretien des lieux et le coût de la location seront négociées avec le concessionnaire choisi.

Le concessionnaire devra fournir la preuve de son expérience dans le domaine de la restauration et démontrer les qualités attendues d'un bon gestionnaire, c'est-à-dire : s'entourer de personnel accueillant et compétent, offrir des services de qualité de façon à attirer et retenir la clientèle, dynamiser et favoriser l'accès au Parc municipal, collaborer dans divers événements tels : Mercredis du parc, camp de jour, etc.

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature au moyen d'une lettre de présentation et d'un curriculum vitæ **au plus tard le 16 mars 2023 à midi** à l'adresse suivante :

**Municipalité de Mont-Carmel
CONCESSIONNAIRE REST-O-PARC
22, rue de la Fabrique
Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0**

**Ou par courriel en indiquant en objet
« CONCESSIONNAIRE REST-O-PARC » :
direction@mont-carmel.ca**

032110823



OFFRE D'EMPLOI HOMME DE MAINTENANCE

À la recherche d'un emploi manuel stimulant et non routinier?

Notre société de gestion immobilière située à La Pocatière, en affaires depuis plus de 50 ans, est à la recherche d'un homme de maintenance apte à exécuter divers travaux d'entretien d'immeubles en menuiserie, plomberie, électricité de base, peinture et différentes tâches connexes.

Plus précisément, effectuer des travaux tels que :

- Tirage de joints et peinture;
- Pose de revêtement de sol (céramique, plancher flottant, etc);
- Réparation et entretien d'équipements de plomberie et de chauffage;
- Remplacement d'interrupteurs, de luminaires et de prises électriques;
- Réparation au niveau des portes et fenêtres ainsi que de la quincaillerie : poignée de porte, peinture, serrures, etc.

Type d'emploi : Temps plein, permanent

Salaire : À discuter, selon expérience

Avantages :

- Assurance médicale complémentaire et dentaire;
- Possibilité d'organiser soi-même son temps, selon les priorités.

**Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre curriculum vitæ
par courriel à logementsbellema@bellnet.ca
ou par la poste à :**

708, 4^e Avenue, bureau 202, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

174000723



www.logementsbellema.ca



OFFRE D'EMPLOI

La Villa du Piedmont à Saint-Aubert est une résidence pour aînés de vingt logements pour personnes autonomes qui offre les services de repas et de buanderie.

CUISINIÈRE

Poste permanent à temps partiel

Une journée sur semaine et une fin de semaine sur 2

Horaire : 8 h 30 à 17 h 30

Taux horaire : 19\$

Responsabilités :

- Préparer les repas (midi et souper) selon l'horaire établi
- Servir les repas avec l'aide cuisinière
- Participer au nettoyage des couverts
- Maintenir la salubrité dans la cuisine

Qualification requises :

- Expérience de cuisinière en milieu de travail (essentiel)
- Expérience de cuisinière en résidence (un atout)
- Entregent
- Communique professionnellement en français

Date limite de candidature : 12 mars

Date de début : Semaine du 13 mars

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ à yves.fournier@orhmontmagny.ca

4162H0823_2



OFFRE D'EMPLOI

L'Office d'habitation de la région de l'Islet offre des logements à prix modiques aux aînés et aux familles à faibles revenus à travers dix municipalités de la MRC de l'Islet en plus d'assurer la gestion d'une RPA.

AGENT(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Poste temps plein, 34 heures par semaine

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30, vendredi de 8 h à 12 h.

Taux horaire : 22,75\$

Avantages sociaux :

- 10 jours de maladie par année
- 9,5% du salaire dans le régime de retraite après six mois
- Assurance collective après trois mois

Responsabilités :

- Répondre au téléphone
- Émettre des bons de travail
- Ouvrir des dossiers pour les nouveaux requérants
- Processus de signature de bail incluant les visites des logements
- Reconduction des baux
- Rencontrer de la clientèle au bureau

Qualification requises :

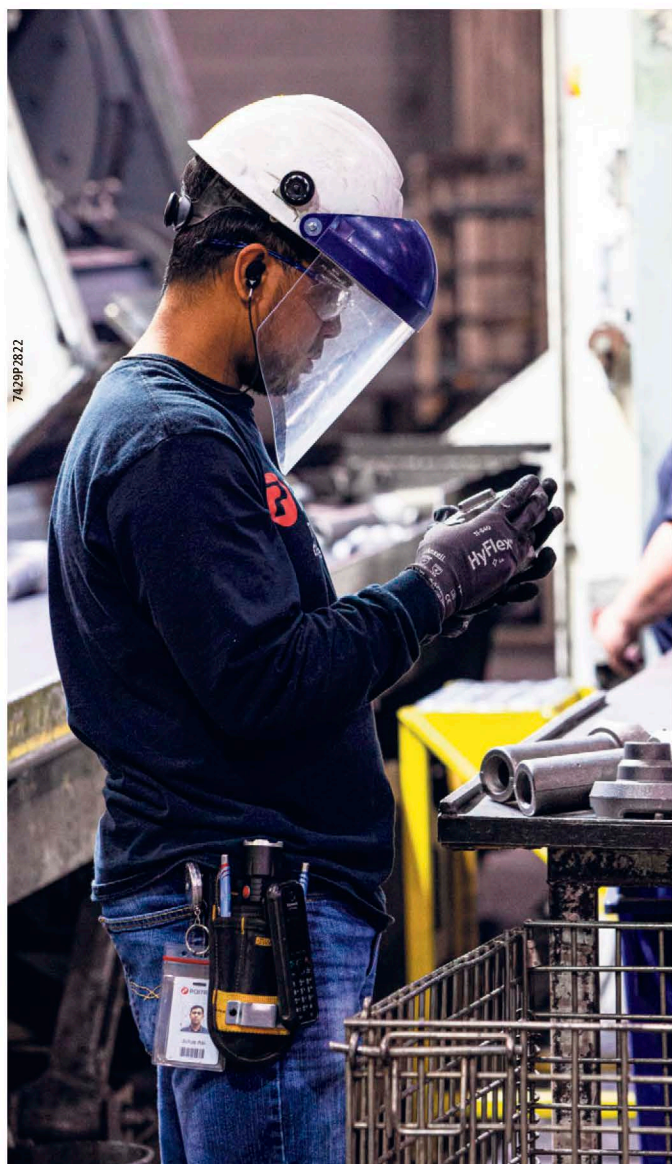
- Expérience en service clientèle important
- Entregent
- Communique efficacement et professionnellement en français
- Capacité à apprendre un nouveau logiciel

Date limite de candidature : 28 février

Date de début : 1^{er} mai

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ à yves.fournier@orhmontmagny.ca

4162H0823



7429P2822

C'EST PLUS QU'UN EMPLOI !

« C'est ta chance de te réaliser et de faire progresser ta carrière. »



FONDERIEPOITRAS.COM

La résidence L'Envol lance sa campagne de financement

L'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est (APHK) et la résidence L'Envol lancent la campagne de financement « Un bon coup pour contrer la hausse des coûts », en cours jusqu'au 31 mai 2023. Les trois dernières années marquées par la pénurie de main-d'œuvre et l'inflation galopante ont été très difficiles, le financement des opérations n'ayant pas suivi. Le but de la campagne est donc d'assurer le maintien de la qualité des services de la résidence en atteignant l'objectif de 50 000 \$.

Créée en 2010 par l'APHK, la résidence L'Envol accueille des personnes vivant avec

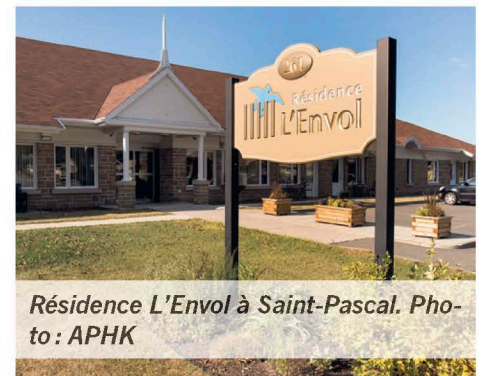
des limitations physiques ou intellectuelles, 24 heures par jour, sept jours sur sept. Il s'agit d'un lieu de vie adapté où sont proposés des soins d'aide à la vie quotidienne et à la vie domestique, mais aussi un milieu stimulant où des activités de loisir et d'intégration sont offertes par des intervenants compétents. Il s'agit également d'un lieu d'hébergement pour des résidents, un service essentiel qui prend en compte tout leur potentiel.

L'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est (APHK) et la résidence L'Envol travaillent de concert avec leurs partenaires en santé et en habitation pour main-

tenir la qualité des services à moyen et long terme. Un don à la campagne de financement contribuera à donner un bel élan à L'Envol dans cette période d'ajustement au nouveau contexte économique.

Suivez la campagne sur la page Facebook de L'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est et visionnez la capsule sur YouTube : https://youtu.be/31q_n05Zoc. Plus d'informations à www.aphke.org.

Source : APHK



Résidence L'Envol à Saint-Pascal. Photo : APHK

La loterie qui fait du bien, de retour pour une 6^e année

L'Association du cancer de l'Est du Québec (ACEQ) est fière d'annoncer le lancement de la 6^e édition de la loterie qui fait du bien, présentée par CIMT, CHAU et TVA Est-du-Québec, en partenariat avec cinq fondations d'hôpitaux. La vente des 20 000 billets débute est entamée et le tirage des 11 prix aura lieu le 14 juin, sur les ondes de TVA Est-du-Québec, CHAU et CIMT. « Le succès de la loterie qui fait du bien démontre une formidable solidarité chez nos partenaires, nos employés et nos bénévoles, mais aussi chez

les citoyens qui se soucient du mieux-être des personnes touchées par le cancer dans l'Est-du-Québec, dit Mélanie Lepage, directrice de l'ACEQ. C'est une initiative gagnante pour toute la collectivité ! » La valeur totale des prix à gagner atteint un sommet inégalé cette année : 31 533 \$. Procurez-vous votre billet et consultez la liste complète des prix à aceq.org.

Source : Association du cancer de l'Est du Québec



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

1. Que lors de la séance tenue le 7 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « **règlement numéro 243 relatif à la démolition d'immeubles** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 février 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 122A, rue Principale, à Saint-André-de-Kamouraska.

Donné à Saint-André-de-Kamouraska, ce 8^e jour du mois de février 2023.

Nathalie Blais, directrice générale et greffière-trésorière

0327H0823



Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

APPEL D'OFFRE No. : 2023-01 / 1692308

La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire obtenir des soumissions pour la **construction d'un agrandissement** (60' x 46') à l'édifice du garage municipal actuel destiné à être utilisé principalement comme bâtiment d'entreposage. Le projet comporte également la construction d'une **dalle de béton** (66' x 26') dans la cour du garage municipal et destinée à être utilisée comme site d'entreposage extérieur de matériau en vrac.

Les entreprises ou personnes intéressées doivent se procurer les documents de soumission par le biais du **Système électronique d'appel d'offres** (SÉAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Les soumissions scellées doivent être déposées **avant 14 h le mercredi 8 mars 2023** à la mairie de Saint-Roch-des-Aulnaies située au : 1009, route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies, QC, G0R 4E0, et seront ouvertes publiquement le même jour par le représentant autorisé de la Municipalité en présence de deux témoins, au même endroit.

Les soumissions seront déposées au Conseil municipal lors d'une séance ultérieure. Toute soumission reçue après l'heure et la date spécifiées ci-haut sera rejetée. Toute soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission dont le montant et les modalités sont précisés dans le document *Devis pour soumission* sur le site du SÉAO.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donnée à Saint-Roch-des-Aulnaies, ce 16^e jour de février 2023.

Stève DIONNE, directeur général et greffier-trésorier
Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

0341H0823



AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 388-2023 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 13 février 2023, le Règlement numéro 388-2023 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 14^e jour de février 2023.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034H0823

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 254-2023

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Jean Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Kamouraska, que :

Le conseil de la municipalité régionale de comté de Kamouraska a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 8 février 2023, le **règlement numéro 254-2023 modifiant les règlements 232-2020 et 249-2022 prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts des dépenses de la MRC de Kamouraska et de leur paiement par les municipalités;**

Toute personne peut prendre connaissance de ce règlement aux bureaux de la MRC de Kamouraska situés au 235, rue Rochette, Saint-Pascal, durant les heures normales d'ouverture;

Le règlement numéro 254-2023 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Cet avis public, publié dans le journal « Le Placoteux », servira de publication d'avis public donné par les municipalités de Ville de Saint-Pascal et Ville de La Pocatière en vertu de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes. De plus, cet avis public sera publié dans chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska en vertu de l'article 433 du Code municipal du Québec.

Donné à Saint-Pascal, ce 16^e jour du mois de février 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,
Jean Lachance

0620H0823

Dose de rappel additionnelle d'un vaccin contre la COVID-19

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent informe que le Comité en immunisation du Québec recommande une dose de rappel avec un vaccin bivalent aux personnes suivantes qui n'ont pas fait la COVID-19 et dont la dernière dose a été administrée depuis au moins six mois, quel que soit le produit préalablement utilisé : personnes résidant en CHSLD, en RPA ou vivant dans d'autres milieux collectifs comportant une proportion élevée de personnes âgées et vulnérables; personnes âgées de 60 ans et plus; personnes âgées de cinq ans et plus immunodéprimées ou dialysées, ou considérées comme à risque élevé de complications (même si elles ont déjà fait la COVID-19); travailleurs de la santé; femmes enceintes; adultes vivant en région éloignée et isolée.



Photo : Archives Le Placoteux

Cette dose de rappel avec un vaccin bivalent peut tout de même être administrée aux personnes âgées de cinq à 59 ans en bonne santé qui souhaitent la recevoir, qu'elles aient ou non déjà fait la COVID-19. L'intervalle d'au moins six mois après la dernière dose reçue, ou après avoir fait la COVID-19, doit cependant être respecté.

Pour les personnes qui n'ont pas terminé leur vaccination primaire, il est toujours possible de recevoir ces doses dans un de nos huit centres de vaccination localisés dans les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata, des Basques, de Rimouski-Neigette, de la Mitis, de la Matapédia et de la Matanie.

Nous tenons à vous rappeler que le nombre de doses recommandé varie selon l'âge, les antécédents médicaux et l'état de santé de chaque personne. Votre calendrier vaccinal sera évalué lors de votre visite dans l'une des cliniques de vaccination contre la COVID-19. La prise de rendez-vous peut se faire via Clic Santé ou par téléphone au 1 877 644-4545. Il est également possible de se présenter sans rendez-vous pendant les heures d'ouverture. L'horaire de nos cliniques est disponible sur le site internet du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Source : CISSS du Bas-Saint-Laurent

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Halte là Inc. 883, avenue De Gaspé Ouest Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0	Un restaurant localisé sur une terrasse.	LA FINE CANTINE CHEZ MAG 53 A, Route 132 Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0 Dossier : 10191569



0328H0823



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

- Que lors de la séance tenue le 6 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de « Règlement numéro 255-2023 relatif à la démolition d'immeubles ».
- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 mars 2023, à 19 h 00, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
- Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
- Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska ce 7^e jour du mois de février 2023.

Maryse Ouellet
Directrice générale & gref.-trés.

0328H0823

SUDOKU

JEU N° 806

	7		5	4		6	9	
6			1			3		
	1		9		2	8		
7	3				6			
				1	4			5
5		1					4	
	4		7					
8	2			9			7	
3	5			2		4		

RÉPONSE DU JEU

6	8	4	2	9	7	3	5	1
3	7	1	5	6	4	9	8	2
2	9	5	8	7	3	6	1	4
6	9	2	4	7	3	8	1	5
5	8	1	4	7	3	6	2	9
8	1	6	5	2	4	7	3	9
7	5	8	2	6	9	3	4	1
4	7	3	2	4	8	1	6	5
1	6	9	1	3	5	4	8	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12						13				
14					15	16			17	
18				19			20			21
22			23				24			
25			26			27				
		28				29		30		31
32	33			34		35				
	36		37				38	39		
40					41		42			
43				44			45			
46						47				

HORIZONTALEMENT

- Échange réciproque et simultanée de situation.
- Sans intérêt.
- Qui dure douze mois.
- Relatif au raisin.
- S'avance dans la mer.
- Large et longue ceinture.
- Division du yen.
- Flairé.
- Médaille.
- Servent à écrire.
- Loupé.
- Carcasse.
- Tête de mule.
- Il rejette l'autorité.
- Lémurien de Madagascar.
- Poisson comestible.
- Intituler.
- Étranger.
- Prière à la Vierge.
- Dernier repas du Christ.

VERTICALEMENT

- Plat d'Afrique du Nord.
- Saisons.
- Posture de yoga.
- Assaisonnement.
- Connu.
- Extravagant.
- Enlèvement.
- Pronom.
- Épouse d'Athamas.
- Bâcler.
- Désigner.
- Permet de tenir une tasse.
- Composition musicale.
- Prénom féminin.
- Monnaie nippone.
- Ils savent viser.

- Espaces sablés.
- Couverte.
- Amorphe.
- Qui dénote de la tristesse.
- Dissimulés.
- Boîte crânienne.
- Bise.
- Partie d'une bouteille.
- Habitée par les Cariocas.
- Île de l'Atlantique.

U	R	E	S	E	I	S	O	E	T	E
L	R	E	N	T	E	R	I	N	T	E
C	E	N	T	R	E	N	E			
M	E	T	E	Q	U	E	A	V	E	
S	A	R	A	T	I	R	E	R	E	
U	A	N	I	D	R	I				
C	R	A	V	O	N	S	E	N	S	
U	A	L	C	A	P	O	B	I		
L	A	N	N	A	L		X	S	E	
C	H	A	S	S	E	C	R	O	I	S

RÉPONSE DU JEU

BLOC-NOTES

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

Les Bingos du samedi soir, au profit de la Fabrique de Rivière-Ouelle, reprennent à compter du 04 février 2023. Heure : 19h30. Lieu : salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111, rue de l'Église, Rivière-Ouelle, GOL 2C0. Des prix d'une valeur de 2300\$ seront distribués chaque soirée.

CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-PASCAL

ATELIERS SPÉCIAUX. En 2023, en plus de ses ateliers réguliers du lundi à 13h30, le Cercle de Fermières de Saint-Pascal offrira des ateliers spéciaux ouverts aux membres et à leurs invités : atelier sur le point jacquard en tricot, le mercredi 22 février 2023 à 13h30; atelier sur le tricot le mercredi 15 mars à 19 heures. Les activités ont lieu au local situé au 555, rue Hudon à St-Pascal. Il est recommandé de faire une réservation au 418-492-5926 (Myrtha St-Pierre) et 418-492-5292 (Hélène Emond)

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Cap-Saint-Ignace

SOUPER DANSANT. Le Club de l'Âge d'or de Cap-Saint-Ignace organise un souper dansant le dimanche 12 mars 2023 dès 16 heures. Lieu : Centre Culturel. Faites vos réservations chez : J.Émile (418-246-5450) ou Ginette (418-246-5502.)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Denis-de-la-Boutellerie et de Saint-Philippe-de-Néri. **SOUPER SPAGHETTIS.** Vous êtes cordialement invités le vendredi 3 mars 2023 à 17 heures, à notre souper spaghetti organisé par les 50 ans et plus de Saint-Denis et Saint-Philippe. Lieu : la salle municipale de Saint-Denis. Apportez votre bonne humeur et votre vin. Une ambiance musicale sera au rendez-vous. Veuillez confirmer votre présence en téléphonant aux numéros suivants avant le 28 février 2023 : Nicole 418 498-2940; Ginette 514 705-5296; Luce 418 498-3130; Ghislaine 418 498-2246.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

SERVICES BANCAIRES. Nous invitons les membres et non-membres à une séance d'information sur l'utilisation d'ACCÈS D qui vous sera donnée par une formatrice de Desjardins. Date : le vendredi 28 avril 2023 de 13h à 14h30. Lieu : Résidence Les Pivoines. Apporter téléphone, tablette et portable pour pratiquer en direct. Sujets abordés: faire des virements, déposer un chèque, programmer des paiements autorisés, etc. Étant donné la fermeture de la succursale de Sainte-Hélène, nous vous suggérons fortement de profiter de ces informations pour vos transactions futures. Réservation et information : Yolande 418-283-2447 et Jocelyne 418-492-7171. **DÎNER.** Le club Rayon d'Or de Sainte-Hélène vous invite à son dîner du 2 mars 2023 à midi, au local du club. Un bingo suivra le dîner et nous comptons sur votre participation. Réservation : Diane tel : 418-492-5371 et Jocelyne : 418-492-7171.

DIVERSES ACTIVITÉS. Tous les mercredis à 13h30 le local est ouvert pour diverses activités. Bienvenu à tous.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPER DANSANT et CARTES. Le dimanche 26 février 2023, les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à un souper dansant, avec l'orchestre Jean-Yves et Denis, et une activité de cartes. Les activités débuteront 14h, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Le coût est de 18,00 \$ pour les membres et de 20,00 \$ pour les non-membres. Des cartes de membres seront en vente sur place. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper et ce, avant mercredi, le 22 février 2023 en communiquant avec Lucienne Desrosiers au (418) 359-2888

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 18h30 à 20h30, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

RE/MAX ÉLÉGANCE ÉQUIPE
Gilles Couture

Montmagny - L'Islet - Kamouraska
418 598-6031 418 856-1352

Agence immobilière depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Lili-Anne Thibault
courtier immobilier

Gilles Couture
courtier immobilier agréé

René Bélanger
courtier immobilier

Recherchons propriétés pour acheteurs sérieux.
Saint-Jean-Port-Joli, La Pocatière et les environs

NOUVEAU!
SAINT-AUBERT
417, Route 204. 237 500 \$

COMMERCIAL
L'ISLET
42, 9^e Rue. 148 000 \$ + tx

NOUVEAU!
SAINT-ADALBERT
330, Route 204 O. 168 000 \$

Terrain

11,431 p.c.
L'ISLET
Ch. des Pionniers E. 38 500 \$

SAINT-OMER
102, rang des Pelletier. 298 500 \$

SAINT-JEAN-POR-T-JOLI
425, route de l'Église 270 000 \$

Terrain

VENDU!!
SAINT-OMER
TERRAIN #6, route de l'Église N.

Voir toutes nos propriétés sur gillescouture.com

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas

Québec (418) 524-0320
Montréal (514) 939-0202

PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

www.portage.ca

GICLEURS PIERRE PLOURDE

Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPECIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE

98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) GOL3J0
pplourde@gicleursplourde.com

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358

CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

LEMIEUX LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

Roma Alternateurs et Démarreurs

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :

- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)

AUTRES :

- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

INTERSTATE BATTERIES

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

Ça y est, bientôt le grand jour!

NOUS DÉMÉNAGEONS

Avril 2023 – Ouverture de notre nouvelle usine

151, du Parc-de-L'Innovation, La Pocatière, QC

Située entre terre et mer, dans la belle région du Bas St-Laurent, tu y gagnes!

Laboratoire LSL a décidé d'y poursuivre son développement en agrandissant son usine et en contribuant ainsi à l'essor économique de la région.

Le vent dans les voiles, Laboratoire LSL est fière d'annoncer **qu'elle emménagera dans sa nouvelle usine en avril 2023.**

Ce déménagement est le résultat de notre forte croissance et nous permettra de poursuivre nos objectifs, d'augmenter la fabrication et la distribution de nos produits ainsi que le développement de nouveaux produits. Cet agrandissement aura un impact sur la vie quotidienne de nos employés et sur notre développement en étant plus vaste, plus lumineux et plus fonctionnel et ce, en réaffirmant les valeurs de la compagnie. L'équipe s'agrandit et des postes sont à combler.

VOUS Y GAGNEREZ :

- Un environnement de travail stimulant, dynamique et en plein essor;
- Des leaders inspirants et à votre écoute;
- L'opportunité de participer activement à aider l'équipe de Laboratoire LSL à atteindre ses objectifs ambitieux pour les prochaines années.



OFFRES D'EMPLOI

6 POSTES À COMBLER

Nous sommes à la recherche de talents désireux de relever de nouveaux défis, avec une équipe chevronnée basée à La Pocatière, qui feront la **DIFFÉRENCE** à tous les jours!



(1) OPÉRATEUR DE PRODUCTION (mélange)

(2) OPÉRATEURS AU CONDITIONNEMENT

(1) OPÉRATEUR À L'ENROBAGE

(1) PRÉPOSÉ SANITATION

(1) CHEF ASSURANCE QUALITÉ

Faites parvenir votre candidature à : RH@laboratoirelsl.com

Ou contactez Valérie Nadeau : 514 587-6668 poste 210

**Le masculin est employé afin d'alléger le texte.*

Rendez-vous sur notre site web : www.Laboratoirelsl.com/carières